

# **GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



## **MULTINATIONAL**

### **PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC)**

## **RAPPORT D'EVALUATION**

**AHAI/RDGW**

Octobre 2018

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Equivalences, Année fiscale, Poids et mesure, Sigle et abréviations, Fiche de projet, Résumé Analytique, Matrice du projet, Calendrier d'exécution .....	i-xi
<b>I – ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>1</b>
1.1 LIENS DU PROJET AVEC LA STRATEGIE ET LES OBJECTIFS DE L'ABN ET DES PAYS .....	1
1.2 JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE.....	1
1.3 COORDINATION DE L'AIDE .....	3
<b>II – DESCRIPTION DU PROGRAMME.....</b>	<b>4</b>
2.1. COMPOSANTES DU PROGRAMME .....	4
2.2 SOLUTIONS TECHNIQUES RETENUES ET SOLUTIONS DE SUBSTITUTION ETUDIEES.....	6
2.3 TYPE DE PROJET .....	8
2.4 COÛT DU PROGRAMME ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT .....	8
2.5 ZONE D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME .....	10
2.6 APPROCHE PARTICIPATIVE POUR L'IDENTIFICATION, LA FORMULATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....	11
2.7 PRISE EN CONSIDERATION DE L'EXPERIENCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DES LEÇONS TIREES DANS LA CONCEPTION DU PROGRAMME .....	11
2.8 PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	12
<b>III – FAISABILITÉ DU PROJET.....</b>	<b>13</b>
3.1 PERFORMANCES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE .....	13
3.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL .....	14
<b>IV – EXÉCUTION.....</b>	<b>16</b>
4.1 DISPOSITIONS EN MATIERE D'EXECUTION .....	19
4.2 SUIVI.....	19
4.3 GOUVERNANCE.....	20
4.4 DURABILITE .....	20
4.5 GESTION DES RISQUES .....	21
4.6 DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES .....	22
<b>V – CADRE JURIDIQUE.....</b>	<b>22</b>
5.1 INSTRUMENT JURIDIQUE.....	22
5.2 CONDITIONS ASSOCIEES A L'INTERVENTION DE LA BANQUE ET DU FONDS .....	23
<b>VI – RECOMMANDATION.....</b>	<b>25</b>

APPENDICE I :	Indicateurs socio-économiques comparatifs des pays ABN
APPENDICE II :	Opérations en cours du Groupe de la Banque dans les pays ABN
APPENDICE III :	Carte de la zone du projet

## **Équivalences monétaires**

(Juillet 2018)

1 UC	=	791,43 F.CFA
1 UC	=	1,21 EUR
1 UC	=	1,41 Dollar (EU)

## **Année fiscale**

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

## **Poids et mesures**

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,20 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (Km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	: Autorité du Bassin du Niger
AFIF	: Facilité d'Investissement pour l'Afrique de l'Union Européenne
AGRHYMET	: Centre Régional Agro-Hydro-météorologique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CILSS	: Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNCR	: Comité National du Code Rural
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCR	: Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DSPAR	: Document de la Stratégie Pays Axée sur les Résultats
DSRP	: Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EDS	: Enquêtes Démographiques et de Santé
EIES	: Evaluation d'Impact Environnemental et Social
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
EESS	: Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique
FAE	: Facilité africaine de l'eau
FAO	: Organisation des Nations Unies de l'Alimentation et l'Agriculture
FEM/GEF	: Fonds mondial pour l'environnement
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
FSC	: Fonds stratégique pour le climat
FVC/GCF	: Fonds Vert pour le Climat
GIRE	: gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
ICA	: Consortium africain des infrastructures
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OFID	: OPEC Fund for International Development
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAHA	: Office des Aménagements Hydro-Agricoles
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	: Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PDES	: Programme de Développement Economique et Social
PIP	: plan d'investissement prioritaire
PNIA	: Programmes nationaux d'investissement agricole
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PPAAO	: Projet de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
PRIA	: Programmes régionaux d'investissement agricole
PRIASA	: Programmes régionaux d'investissement agricole pour la sécurité Alimentaire
RECA	: Réseau National des Chambres d'Agriculture

SDDCI : Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive  
UNICEF : Programme des Nations Unies pour l'Enfance  
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine  
USAID : Agence Américaine pour le Développement International

## Fiche de projet

### Fiche du client

**EMPRUNTEURS:** Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Nigéria

**DONATAIRES :** Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Tchad et ABN

**ORGANE D'EXECUTION :** Secrétariat exécutif de l'ABN et pays bénéficiaires

### Plan de financement

#### Financement FAD-14 en millions d'UC

Source	Instrument	Montant en millions UC				
		FAD (ABP)		FAD (OR)		Total FAD
		Don	Prêt	Don	Prêt	
<b>Benin</b>	Don	3	-	3		6
<b>Burkina Faso</b>	Don	2	-	-		2
<b>Cameroun</b>	Prêt		3		3	6
<b>Côte d'Ivoire</b>	Prêt	-	3		2	5
<b>Guinée</b>	Don/ Prêt	-	3	4,5		7,5
<b>Mali</b>	Don/Prêt	-	3	4,5		7,5
<b>Niger</b>	Don	3	-	4,5		7,5
<b>Nigeria</b>	Prêt	-	3		3	6
<b>Tchad</b>	Don	3	-	4,5		7,5
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>12</b>	<b>26</b>		<b>49</b>

#### Co-Financement des autres partenaires

	Don GEF Millions USD	FVC		FSC		Don UE- FIAP PAGODA Millions d'Euros	Pays Millions d'UC	Total en millions UA
		Don Millions USD	Prêt Millions USD	Don Millions USD	Prêt Millions USD			
<b>Bénin</b>		4,7	1			1,29	1,3	12,903
<b>Burkina Faso</b>	2,41	4,9	2			1,34	1,3	11,151
<b>Côte d'Ivoire</b>		4,8	1	2,64	6,36	1,29	2,4	20,272
<b>Cameroun</b>		5,3	1			1,42	0,5	11,856
<b>Guinée</b>		4,65	1			1,33	1,6	14,769
<b>Mali</b>		7,83	1			1,99	1,5	17,667
<b>Niger</b>		6,66	1			1,97	1,6	16,859
<b>Nigeria</b>		10,12	2			2,83	2,7	22,334
<b>Tchad</b>		4,29				1,14	1,5	14,282
<b>ABN</b>	9,60	4,55					0,1	9,950
<b>Total</b>	<b>12,01</b>	<b>57,8</b>	<b>10,0</b>	<b>2,64</b>	<b>6,36</b>	<b>14,60</b>	<b>14,5</b>	<b>152,043</b>

## Principales informations sur le financement du FAD

---

### **Guinée et Mali**

Monnaie des dons FAD	Unité de compte
Monnaie des prêts FAD	Unité de compte
Commission d'engagement	0,50% par an du montant non décaissé
Commission de service	0,75% par an de l'encours
Échéance	40 ans
Différé d'amortissement	10 ans

### **Tchad**

Monnaie du don FAD	Unité de compte
--------------------	-----------------

### **Cameroun, Côte d'Ivoire et Nigéria**

Monnaie des dons FAD	Unité de compte
Monnaie des prêts FAD	Unité de compte
Commission d'engagement	0,50% par an du montant non décaissé
Commission de service	0,75% par an de l'encours
Intérêt	1% par an du solde du prêt décaissé
Échéance	30 ans
Différé d'amortissement	5 ans

## Principales informations sur le financement de FVC

---

Monnaie des dons FVC	Dollars américains
Monnaie des prêts FVC	Dollars américains
Commission d'engagement	0,50% par an du montant non décaissé
Commission de service	0,25% par an de l'encours
Échéance	40 ans
Différé d'amortissement	10 ans : pour les 8 pays

## Principales informations sur le financement de FSC

---

### **Côte d'Ivoire**

Monnaie des dons FSC	Dollars américains
Monnaie des prêts FSC	Dollars américains
Commission d'engagement	0%
Commission de service	0,25% par an de l'encours
Échéance	40 ans
Différé d'amortissement	10 ans : pour la Côte d'Ivoire

## Principales informations sur les financements de GEF et UE-FIAF (PAGODA)

---

Monnaie des dons GEF	Dollars américains
Monnaie des dons UE (PAGODA)	Euros

<b>TRE (scénario de base)</b>	<b>23.8%</b>
<b>VAN (scénario de base)</b>	<b>97 271 millions de FCFA</b>

Durée – principales étapes (prévues)

---

Approbation de la note conceptuelle :	Juin 2018
Approbation du programme:	Novembre 2018
Signature :	Janvier 2019
Mise en vigueur :	Avril 2019
Achèvement physique :	Décembre 2024
Date de clôture:	Décembre 2025

---



## Résumé du Projet

**Aperçu général du programme :** Le fleuve Niger dont le bassin est partagé par neuf (9) États d’Afrique de l’Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et Tchad), revêt une importance capitale pour les populations riveraines et les économies de ces pays membres de l’Autorité du Bassin du Niger (ABN). L’aridification du climat et la diminution des débits observées depuis plusieurs décennies, associées localement à une pression foncière ont fortement contribué à la dégradation généralisée des ressources naturelles, à l’aggravation de l’érosion hydrique et éolienne ainsi qu’à l’ensablement du fleuve Niger. Ces phénomènes amplifiés d’année en année par les sécheresses récurrentes fragilisent les conditions de vie des populations et la biodiversité du bassin. La Banque a financé entre 2006 et 2011 un Programme de lutte contre l’ensablement du fleuve Niger (PLCE) dans trois pays du bassin (Burkina, Mali et Niger); qui a mené des actions pilotes et qui a permis d’élaborer un schéma directeur de lutte contre l’ensablement du fleuve du Niger. A la demande des pays, la Banque a initié en 2012 la préparation du Programme intégré de développement et d’adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC), qui a pour objectif global de contribuer à l’amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes du bassin du fleuve Niger par une gestion durable des ressources naturelles. Le programme regroupe 9 projets nationaux exécutés par les pays et un projet régional exécuté par l’ABN pour assurer la synergie dans la mise en œuvre. Il s’articule autour de trois composantes : (i) Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles ; (ii) Développement de la résilience des populations; et (iii) Coordination et gestion du programme. Les principaux résultats attendus i) la récupération de 140 000 ha de terres dégradées, ii) la construction de 209 infrastructures hydrauliques pour des activités agro-pastorales et piscicoles, iii) la mise en œuvre de 450 sous-projets de développement de chaîne agricole et de 184 PME des jeunes iv) le renforcement des capacités d’adaptation au CC de 1000 000 ménages et v) l’opérationnalisation d’un mécanisme de financement durable des activités de gestion durable des ressources naturelles. Le coût du programme est de 205,188 millions d’USD et sera mis en œuvre sur 6 ans (2019-2024). Le programme bénéficiera directement dans les 9 pays à 4 millions de personnes dont 51% des femmes. Les bénéficiaires directs sont les petits producteurs et les groupes vulnérables (femmes et jeunes) porteurs des sous - projets.

**Evaluation des besoins :** Les populations riveraines du bassin du Niger estimées à 130 millions d’habitants sont fortement dépendantes des ressources naturelles (agriculture pluviale, élevage et pêche, des secteurs très vulnérables aux changements climatiques). Le PIDACC se justifie par la nécessité de promouvoir un développement durable, de protéger les grandes infrastructures hydrauliques construites dans le bassin du fleuve et de ses affluents, ainsi que de consolider les bons résultats du Programme de Lutte Contre l’Ensablement (PLCE). Le programme est basé sur les documents stratégiques élaborés par l’ABN, à savoir le Schéma Directeur de Lutte Contre l’Ensablement (SD/LCE), le Plan d’actions pour le développement durable du (PADD), le Plan d’investissement climat (PIC) et le Plan opérationnel 2016-2024. Les activités ont été sélectionnées suite aux études de faisabilité complétées en 2017 sur financement de la FAE et de l’ICA.

**Valeur ajoutée pour la Banque africaine de développement :** La Banque a capitalisé une longue expérience au Sahel, notamment dans la mobilisation et la maîtrise de l’eau, le développement rural, la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience des groupes vulnérables. La Banque a fourni, à travers la FAE, une assistance aux pays pour la réalisation des études de faisabilité techniques et environnementales du programme afin d’identifier des solutions techniques adaptées au contexte du bassin. Le PIDACC adoptera une approche intégrée et inclusive mettant en avant la dimension régionale

des enjeux climatiques, alimentaires et nutritionnelles. Les départements sectoriels et transversaux et les bureaux nationaux de la Banque ont collaboré dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et multisectorielle pour préparer et évaluer le PIDACC. Ils poursuivront cette collaboration dans le cadre de sa mise en œuvre. Le PIDACC cadre avec les objectifs de la stratégie décennale de la Banque (2013-2012) et contribuera à la réalisation de trois des cinq grandes priorités (hi.5) de la Banque : i) Nourrir l'Afrique, ii) Intégrer l'Afrique et iii) Améliorer les conditions de vie des populations.

**Gestion des connaissances** : Le programme, dans sa sous-composante : Renforcement des capacités d'adaptation des communautés, va développer et diffuser des guides de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques basés sur la capitalisation des résultats de recherche développement et des expériences locales dans la région du Sahel. Le programme générera d'autres produits de connaissances utiles à tous les pays de l'ABN notamment sur: (i) l'évaluation des risques climatiques au niveau local; (ii) l'opérationnalisation d'un système d'alerte précoce régional sur les inondations et les étiages sévères ; (iii) les approches d'intégration des données climatiques dans la gestion des activités agro-pastorales, iv) la gestion communautaire des infrastructures à buts multiples, etc. L'interaction des différents acteurs sur les enjeux climatiques constituera également une excellente plateforme pour le partage des connaissances et d'expérience de renforcement des capacités des communautés.

## CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

<b>Pays et titre du projet : Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le Bassin du fleuve Niger (PIDACC)</b>						
<b>But du projet : Contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes par une gestion durable des ressources naturelles</b>						
	Chaîne des résultats	Indicateurs de performance			Moyens de vérification	
		Indicateurs	Référence (2018)	Cible (2024)		
<b>Impacts</b>	Les écosystèmes du bassin sont préservés	Couverture végétale du bassin a augmenté Séquestration de carbone a augmenté	- TBD	10% 7 MM tCO2eq	Rapports ABN, enquêtes de terrain, rapport mi-parcours et achèvement Statistiques nationales	<b>Risque :</b> Non pérennisation des aménagements  <b>Atténuation :</b> Responsabilisation des communautés, des communes, des pays pour l'entretien.
	Les revenus ont augmenté	Revenu additionnel par habitant en milieu rural	-	(+20%)		
<b>E F F E T S</b>	Les écosystèmes sont mieux gérés	Superficie de terres sous gestion durable	0	450 000 (30% F)		
	Les productions ont augmenté	Volume d'eau agricole mobilisé en millions m3/an Productions végétale, halieutique et de viande additionnelles (tonnes)	0 0	280 575 000 / 9 000 / 6 000		
	Adaptation aux CC renforcée	Producteurs (trices) ayant adopté des pratiques résilientes Nombre d'emplois jeunes créés Femmes et jeunes ayant accès aux terres récupérées	0 0 0	1 000 000 (30% F) 100 000 (30% F) 500 000		
<b>Composante 1 : Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles</b>						
<b>P R O D U I T S</b>	S/C 1.1 Protection des ressources et des écosystèmes 1.1.1 Lutte contre érosion et ensablement 1.1.2 Forêts et parcours 1.1.3 Protection de la biodiversité	1.1.1 Superficie de terres récupérées (ha)	0	82000 (30%F)	Rapports d'activités du programme	<b>Risque :</b> Problèmes sécuritaires dans certains pays  <b>Atténuation :</b> Sites les plus sécuritaires retenus pour les infrastructures à buts multiples  Contrats communautaires pour certains travaux
		-Ravins stabilisés par des ouvrages (m³)	0	30000		
		1.1.2.-Forêts aménagées / agroforesterie (ha)	0	15000/21000 (30%)		
		-Coulours ou piste des bétails aménagés (km)	0	500		
		1.1.3. Habitats naturels aménagés ou réhabilités (ha)	0	21 000 (30%F)		
	S/C 1.2 Renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles : 1.2.1 Développement des outils 1.2.2 Renforcement des capacités 1.2.3. Communication, suivi-évaluation	1.2. FRACC/PSE/SAP opérationnalisés	0	1/1/1		
		- Plans directeurs des sous-bassins élaborés	0	9		
		- Stratégie d'adaptation / Guides de bonnes de pratiques d'AIC développés	0	1/9		
		1.2.2 Nombre des stations agro-climatologiques installées et opérationnelles	0	61		
		-Nombre de cadres formés sur la GIRE, CC et genre	0	1895 (30% F)		
1.2.3 Plan de communication élaboré et mis en œuvre	0	1				
<b>Composante 2 : Développement de la résilience des populations</b>						
	S/C 2.1 Développement des infrastructures à buts multiples 2.1.1-Infrastructures à buts multiples (hydro-agricoles, élevage et pêche) 2.1.2 Périmètres irrigués / pastoraux aménagés (ha) 2.1.3-Infrastructures de navigation	2.1.1 Infrastructures hydro-agricoles/ élevage / pêche	0	124/105/30	Rapports d'activités du programme et d'évaluation à mi-parcours	<b>Risque :</b> Réduction des effets positifs dus aux risques climatiques (sécheresse)
		2.1.2 Superficie de périmètres irrigués / pastoraux (ha) Retenues d'eau pastorales construites / superficie aménagée (ha))	0	36000/136000 (30%F)		
		2.1.3 Tronçons de navigation réhabilités (km)	0	78 (30%F)		

	S/C 2.2 Mesures d'accompagnement 2.2.1 Mesures d'accompagnement -Organisation comités des infrastructures et pêche -Lutte et valorisation des plantes envahissantes	2.2.1 Comités gestion des infrastructures mis en place -- Retenues d'eau empoisonnées / Cages flottantes -.Plantes envahissantes traitées et valorisés (km)	0 0 0	220 avec 30% F 140/131 (30% F) 660 (30% F)		<b>Atténuation :</b> Intégration systématique des pratiques et technologies résilientes  <b>Risque :</b> Conflits fonciers  <b>Atténuation :</b> Approche participative de sécurisation foncière
	2.2.2. Protection sociale - Infrastructures communautaires d'adaptation - Appui aux groupes vulnérables - Protection contre les inondations	2.2.2 Plans communautaires d'adaptation aux CC élaborés - Nombre d'infrastructures CC / sous projets financés - Nombre de PME des jeunes mises en place - Digue de protection construites/réhabilités (km)	0 0 0	65 160/450 (30% F) 184 (50%) 122		
	2.2.3. Renforcement des capacités des communautés - Vulgarisation de pratique adaptation CC - Formation des producteurs	2.2.3 Nombre de producteurs sensibilisés sur les bonnes d'adaptation au CC Nombre des usagers (res) formées en AIC	0 0	2000000 (50% F) 110 000 (50% F)		
<b>Composante 3 : Coordination du programme</b>						
	S/C 3.1 : Coordination régionale S/C 3.2 : Coordinations Nationales	Nombre de plans annuels de travail PTBA Nombre de rapports d'activités trimestriels Nombre de rapports d'audit annuel acceptés Nombre de réunions du comité de pilotage organisées	0 0 0 0	6 24 6 12	Rapports d'activités	
	<b>Composante 1 : Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles :</b> (i) Protection des ressources et des écosystèmes et (ii) Renforcement de la gestion partagée des ressources en eau <b>Composante 2 : Développement de la résilience des populations :</b> (i) Développement des infrastructures à buts multiples et (ii) Mesures d'accompagnement et de protection sociale. <b>Composante 3 : Coordination et gestion du programme :</b> (i) Coordination régionale et (ii) Coordination nationale dans les pays.  <b>Composante 1 = 42%</b> <b>Composante 2 = 49%</b> <b>Composante 3 = 9%</b>			<b>Sources de financement :</b> FAD : 55 millions d'UC 36,2%) FVC: 67,80 millions d'USD (31,0%) FEM : 12,01 millions d'USD (5,5%) UE= 14,6 millions d'euros (8,1%) FIP = 9 millions d'USD (4,1) Pays = 16,7 millions d'UC (11,0%) Bénéficiaires = 6,3 millions d'USD (4,2%)  <b>TOTAL : 218,655 millions d'USD = 152,043 millions d'UC</b>		

## CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET

		2018	2019				2020				2021				2022				2023				2024			
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Approbation par FIP, FVC																									
2	Approbation par le Conseil																									
3	Signature des accords																									
4	Mise en vigueur des Prêts																									
5	Satisfaction du 1 <sup>er</sup> décaissement																									
6	Lancement du projet																									
7	Signature des conventions																									
8	Signature des contrats																									
9	Examen et approbation des sous-projets																									
10	Exécution des sous – projets																									
11	Exécution activités de renforcement de capacités																									
12	Evaluation à mi-parcours																									
13	Audits																									
14	Rapport d'achèvement Gouvernement																									
15	Achèvement des activités																									
16	<b>Clôture Décembre 2025</b>																									

## **PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU FLEUVE NIGER (PIDACC)**

La Direction soumet le présent rapport et les recommandations concernant une proposition d'octroi (i) de prêts FAD au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Mali et au Nigéria, (ii) de dons FAD au Bénin, au Burkina Faso, à la Guinée, au Mali, au Niger et au Tchad, de prêts FVC au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Mali, au Niger et au Nigéria, (iv) de dons FVC au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Tchad et à l'Autorité du Bassin du Niger, (v) de dons UE-FIAF au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Tchad, et (vi) de dons FEM au Burkina Faso et à l'Autorité du Bassin du Niger et (vii) de prêt FSC à la Côte d'Ivoire pour un montant total de 128,918 millions d'UC pour le financement du Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC).

### **I – ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION**

#### **1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs de l'ABN et des pays**

1.1.1 Le programme PIDACC se justifie par la nécessité de promouvoir un développement social durable, de protéger les grandes infrastructures hydrauliques construites dans le bassin et les principaux écosystèmes du fleuve Niger ainsi que de consolider les bons résultats du PLCE/BN. Il est basé sur les documents stratégiques élaborés par l'ABN à savoir le Schéma Directeur de Lutte Contre l'Ensamblage (SD/LCE), le Plan d'Actions pour le développement Durable du Bassin du Niger (PADD) et son Programme d'Investissement (2008-2027), le Plan d'investissement climat (PIC, 2016-2024) ainsi que le Plan opérationnel (PO, 2016-2024). Le PIDACC est le 1<sup>er</sup> Programme d'investissement de mise en œuvre du PIC et du PO. Il concourt aussi au respect des engagements pris par les pays de l'ABN dans le cadre des conventions internationales et dans leurs Contributions Déterminées au Niveau national (CDN) étant tous signataires de l'accord de Paris.

1.1.2 Le programme est conforme aux principes énoncés dans les initiatives, politiques et programmes sous régionaux clés, adoptés par les gouvernements des pays participants au cours des dernières années, notamment : (i) les stratégies et les priorités sectorielles du bassin du fleuve Niger en matière de valorisation des ressources en eau, de gestion durable des ressources naturelles, de protection des écosystèmes et d'adaptation aux changements climatiques, (ii) les politiques et stratégies régionales en matière de protection de l'environnement, d'adaptation aux effets des changements climatiques et de développement durable dans les espaces de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), (iii) les documents de planification du développement socioéconomique des pays membres de l'ABN, et (iv) les Documents de Stratégies Pays (DSP) à travers leur axe transversal de lutte contre les changements climatiques.

#### **1.2 Justification de l'intervention de la Banque**

1.2.1 Le fleuve Niger constitue un des piliers économiques important des neuf pays membres de l'ABN. A ce jour, sept des neuf pays du Bassin figurent parmi les 20 pays les plus pauvres du monde. Près de 85% de la population du bassin vivent en zone rurale où la sécurité alimentaire et le bien-être social dépendent directement des ressources du bassin, notamment les ressources en eau. Les principales activités socio-économiques en milieu rural sont

l'agriculture, l'élevage et la pêche. La production agricole est estimée à environ 50 millions tonnes par année dont plus de 70% au Nigeria. Toutes productions confondues, la quantité de denrées agricoles produite par habitant s'élève en moyenne à environ 750 kg/hab., avec de fortes variations selon les pays (433 tonnes au Tchad contre 1800 tonnes en Côte d'Ivoire). Cette production est essentiellement pluviale car les surfaces cultivées n'occupent en moyenne que 17,5% de la superficie totale du bassin du fleuve Niger. En matière d'élevage, le bassin regorge d'environ 162 864 666 ovins, 27 290 133 bovins, 43 611 043 caprins et 2 539 068 porcins, ce qui dénote de l'importance celui-ci en matière d'élevage. L'insuffisance et la mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies constituent des contraintes primordiales à l'élevage. Le bassin du fleuve Niger recèle un important potentiel de pêche, qui est une activité traditionnelle, généralement pratiquée par des ethnies de pêcheurs (en particulier les Bozos migrants ou sédentaires du Mali). Cependant avec la sécheresse et la diminution des débits, cette activité a tendance à devenir une activité secondaire à côté de l'agriculture et de l'artisanat. La production annuelle est estimée à près de 750 000 tonnes / an dont 75% provenant du Nigeria.

1.2.2 Les enjeux de développement auxquels le Bassin du Niger est confronté sont i) l'augmentation de la population et des groupes vulnérables : le Bassin est peuplé d'environ 130 millions de personnes avec une croissance moyenne annuelle de 2,8 pour cent par an. La majorité de la population vit au Nigeria dont plus de 80 millions d'habitants tirent directement leurs moyens d'existence du Bassin. Plus de la moitié de cette population est composée en majorité de femmes et d'enfants de moins de 15 ans. Ces populations restent vulnérables à la dégradation des écosystèmes du bassin et au niveau de mise en valeur inadéquat des infrastructures hydrauliques, ii) la dégradation environnementale: les mauvaises pratiques de gestion de l'eau et des terres associées face à la variabilité des ressources en eau sur l'ensemble du bassin, contribuent à une grave dégradation des écosystèmes dans un environnement déjà frappé par la pauvreté et iii) le développement unilatéral concurrentiel et faiblesse d'une coordination régionale par l'ABN : l'insuffisance d'instruments juridiques favorise le développement unilatéral des ressources en eau du bassin par les parties, limitant ainsi la capacité de l'ABN de coordonner le développement régional.

1.2.3 L'érosion hydrique et l'ensablement constituent une menace grave pour les écosystèmes du fleuve Niger, d'une part, pour les écoulements des eaux vers l'aval et le maintien des équilibres biologiques et écosystèmes naturels, et, d'autre part, pour les habitats et l'ensemble des activités socio-économiques du bassin. Des baisses importantes de 40 à 60% des volumes d'écoulement moyens annuels sont enregistrées ainsi qu'une réduction de la période d'écoulement des affluents du fleuve combinée à des étiages sévères avec un arrêt d'écoulement à certaines années (ex. en 1984 à Niamey au Niger). Ces phénomènes amplifiés d'année en année par les sécheresses récurrentes fragilisent les conditions de vie des populations et la biodiversité dans le bassin du Niger. Les groupes les plus vulnérables à ces effets du changement climatique dans le bassin sont les femmes et les jeunes de par leur accès limité aux ressources naturelles. Ces contraintes ne peuvent être corrigées que par la mise en œuvre d'actions coordonnées, synergiques et concertées de protection des écosystèmes s'intégrant dans un programme régional plus global de développement durable du bassin du Niger. La grande variabilité des ressources en eau dans le bassin du Niger impose également la nécessité de disposer d'infrastructures de stockage des eaux de ruissellement pour faire face à l'accroissement des besoins des différents secteurs et à la diminution de l'écoulement dans le fleuve. Le besoin en infrastructures à buts multiples trouve sa justification dans le fait que les pays doivent trouver des solutions aux crises alimentaire, écologique et énergétique dont la plupart font face depuis plusieurs années.

1.2.4 La Banque avait financé sur demande des pays de l'ABN, le Programme de lutte contre l'ensablement du fleuve Niger (PLCE, 2006-2011) qui a testé des approches de lutte contre l'ensablement dans les pays du triangle du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) et de développer le Schéma directeur de lutte contre l'ensablement du fleuve du Niger. Suite aux résultats probants du PLCE, les 9 pays de l'ABN ont demandé en 2012 l'appui de la Banque pour la préparation et la mise en œuvre du PIDACC, un programme ambitieux à l'échelle de tout le bassin. La Banque a apporté un appui, en 2015-2017, d'un (1) million d'euros à travers la Facilité africaine de l'eau (FAE) et le Consortium africain des infrastructures (ICA) pour la réalisation des études de faisabilité (technique et environnementale) et la mobilisation des cofinancements.

1.2.5 L'implication de la Banque est en adéquation avec les orientations inscrites dans les politiques agricoles, environnementales, forestières et foncières. En effet, la sécurité écologique, économique et sociale des pays de l'ABN dépend largement d'une gestion durable et équitable des ressources naturelles du fleuve Niger. Au niveau du bassin du Niger, la compatibilité entre le développement et l'environnement est conditionnée au maintien de la pérennité des ressources biologiques et au respect de la capacité de charge des sols, de même qu'à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes d'eau douce en particulier. Les pays du bassin à eux seuls ne peuvent pas créer les conditions pour développer durablement et gérer équitablement les ressources en eau afin de donner un espoir aux générations futures. L'approche régionale retenue pour ce programme est pleinement justifiée dans le sens où les pays ont en commun les ressources en eau du fleuve Niger desquelles dépendent les activités socio-économiques de plus de 130 millions d'habitants. La préservation des ressources en eau et des écosystèmes du fleuve se veut d'être une action régionale car les actions réalisées par un pays donné, bénéficieront plutôt aux pays situés en aval. C'est ce qui justifie la structuration proposée du programme à l'échelle régionale.

1.2.6 Le programme contribuera ainsi à l'intégration régionale de sept (7) pays de l'Afrique de l'ouest et deux (2) pays de l'Afrique centrale, un des axes prioritaires de la stratégie décennale (2013 – 2022) de la Banque. Le projet est en cohérence avec la stratégie du genre (2014-2018) de la Banque. Sur le plan régional, il s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest (2011-2015) prorogée jusqu'en 2017 et son pilier n°1 relatif au développement des infrastructures régionales. Il cadre également avec la stratégie d'intégration régionale (DSIR) de l'Afrique Centrale (2011-2015) prolongée jusqu'en 2017 et son pilier n°1 relatif au développement des infrastructures régionales. Le programme est en conformité avec la vision de la Banque, à travers 3 des 5 grandes priorités d'action (hi.5) respectivement i) « Nourrir l'Afrique » : stratégie de transformation de l'agriculture en Afrique 2016-2025 dont l'un des objectifs est d'éliminer l'extrême pauvreté et la malnutrition, ii) Améliorer les conditions de vie des africains et iii) Intégrer l'Afrique à travers la gestion durable des ressources naturelles du bassin du Fleuve Niger.

### **1.3 Coordination de l'aide**

1.3.1 Outre la Banque africaine de développement, les principaux partenaires de l'Autorité du Bassin du fleuve Niger (ABN) dans le secteur notamment de la gestion des ressources naturelles et de la lutte contre l'ensablement et les changements climatiques sont la Banque mondiale, l'AFD, le PNUD, la KfW, la GIZ, le FEM, l'UEMOA, la CEDEAO et la BOAD. Les domaines d'intervention ont concerné la gestion durable des ressources en eau du Bassin du Niger, la lutte contre l'ensablement et les végétaux flottants, la conservation des écosystèmes naturels et enfin le renforcement de la résilience des populations aux changements climatiques. Les agences des Nations Unies et les ONGs interviennent aussi de manière active dans le soutien des petits



exploitants et dans l'assistance humanitaire en période de crise. Un groupe consultatif des partenaires techniques et financiers de l'ABN avec la Banque mondiale comme chef de file, auquel la banque est membre, se réunit périodiquement pour assurer une meilleure coordination des opérations financées dans le bassin du Niger.

1.3.2 Le partenariat entre les bailleurs de fonds et les Gouvernements des pays du Bassin du Niger est régi par le principe de la Déclaration de Paris. Ainsi, la coordination de l'aide se fait à travers le PADD avec son plan d'investissement et le plan opérationnel 2013-2022 (PS) qui a été retenu comme cadre de référence pour les interventions actuelles et futures des Partenaires Techniques et Financiers. La coordination au niveau de l'ABN est assurée à travers un groupe des PTFs avec la Banque mondiale comme chef de file. Dans chacun des pays, ces partenaires sont regroupés au sein d'un groupe sectoriel souvent dénommé « Agriculture, Développement rural et Environnement » qui vise à faciliter la concertation et le dialogue avec les Gouvernements dans le but d'assurer une meilleure coordination et efficacité de l'aide extérieure.

1.3.3 Le portefeuille actif au 31 juillet 2018 dans le secteur de l'agriculture, de l'environnement et de la résilience aux changements climatiques dans les pays de l'ABN comporte 56 projets dont deux (2) multinationaux financés par la Banque représentant un engagement total de 768,3 millions d'UC. Les projets en cours des autres partenaires au niveau de l'ABN sont également présentés à l'**Appendice 2**. Au 31 août 2018, la performance de la mise en œuvre des projets est de 66% avec : 2 projets en difficultés sur 9 au Benin, 1 sur 8 au Burkina Faso, 1 sur 5 au Cameroun, 3 sur 7 en Côte d'ivoire, 1 sur 1 en Guinée, 2 sur 13 au Mali, 5 sur 6 au Niger, 2 sur 5 au Nigeria et 2 sur 2 au Tchad.

## **II – DESCRIPTION DU PROGRAMME**

### **2.1 Composantes du programme**

2.1.1 L'objectif global du Programme est de contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations par une gestion durable des ressources naturelles. De manière spécifique, il vise à : i) préserver les écosystèmes du Bassin, notamment à travers la réduction du processus d'ensablement du fleuve Niger ; et ii) améliorer la résilience des systèmes de production et des populations. Le programme mettra l'accent sur l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des jeunes et leur accès aux ressources qui constitue un facteur essentiel pour surmonter la pauvreté et la malnutrition infantile.

2.1.2 Le programme regroupe 9 projets – pays et un projet régional qui sera géré par l'ABN qui mettra l'accent sur i) le développement des outils des ressources naturelles et d'adaptation au CC, ii) la formation des cadres des pays, iii) la coordination et le suivi afin d'assurer une mise en œuvre des projets pays en synergie pour l'atteinte des objectifs régionaux. Les résultats attendus du Projet régional comprend l'élaboration d'une stratégie régionale d'adaptation au CC, des guides de bonnes pratiques et des outils d'adaptation au CC, d'un plan d'actions de lutte contre la pollution, d'un plan d'actions de GIRE régional et d'un plan d'actions genre de l'ABN, la mise et l'opérationnalisation du fonds FRACC et du mécanisme PSE, le développement et l'opérationnalisation d'un système d'alerte précoce des inondations et d'étiage sévère, la formation de 500 cadres formés sur la GIRE, le CC et le genre, la communication/sensibilisation/ plaidoyer sur le PIDACC/BN, le suivi-évaluation des impacts environnementaux, sociaux et de développement du programme.

2.1.3 Le PIDACC et les projets qui les composent s'articulent autour de trois composantes : (i) Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles (ii) Développement de la résilience des populations; et (iii) Coordination et gestion du programme.

**Tableau 2.1 : Composantes du PIDACC**

<i>Composante</i>	<i>Coûts Millions USD</i>	<i>Description</i>
<u>Composante 1</u> Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles ;	88,642 (43%)	<p><b>Sous composante 1.1 : Protection des ressources et des écosystèmes</b></p> <p><b>Volet 1 : Lutte contre l'érosion et l'ensablement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8000 ha de stabilisation des dunes</li> <li>- 74 000 ha de travaux conservation des eaux et sols dans les terres dégradées</li> <li>- 30 000 m3 de travaux de traitement mécaniques et biologiques des ravins</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Gestion agro sylvo pastorale durable:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 000 ha d'aménagement participatif et reboisement de forêts et parcours</li> <li>- 21 000 ha d'agroforesterie</li> <li>- 500 km de couloirs et de pistes de bétails aménagés</li> </ul> <p><b>Volet 3 : Aménagements de réserves de faunes et de flore</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 500 ha d'habitats naturels (réserves de faune) aménagés et conservés</li> <li>- 7700 ha de Frayères et zones humides réhabilitées</li> </ul>
		<p><b>Sous composante 1.2 : Renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles</b></p> <p><b>Volet 1 : Développement des outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Stratégie régionale d'adaptation aux CC élaborée</li> <li>- 1 FRACC, PSE, SAP opérationnalisés</li> <li>- 4 Guides de bonnes pratiques et de technologies AIC élaborés et diffusés</li> <li>- 5 Outils d'adaptation élaborés et diffusés</li> <li>- 1 Manuel d'agroforesterie élaboré et diffusé</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Renforcement des capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 Plans d'aménagement participatif des sous-bassins élaborés</li> <li>- 61 Stations agro-climatologiques installées</li> <li>- Opérationnalisation de la GIRE dans les 9 sous-bassins,</li> <li>- 10000 producteurs (trices) sensibilisés sur le contrôle de la pollution des eaux et du sol.</li> <li>- 1895 cadres et 500 responsables d'associations professionnelles formés</li> <li>- 500 cadres des communautés et des collectivités locales sont formées à la REDD+</li> </ul> <p><b>Volet 3 : Communication, suivi-évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Plan de communication est élaboré et mis en œuvre ;</li> <li>- 1 système de suivi-évaluation élaboré et mise en œuvre</li> </ul>
<u>Composante 2</u> Développement de la résilience des populations	96,901 (49%)	<p><b>Sous composante 2.1 : Développement des infrastructures à buts multiples :</b></p> <p><b>Volet 1. Infrastructures hydroagricoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 124 retenues d'eau (infrastructures hydro-agricoles) construites/réhabilitations</li> <li>- 36 000 ha de périmètres irrigués aménagés/réhabilités</li> </ul> <p><b>Volet 2. Infrastructures d'élevage.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 105 retenues d'eau pastorales sont constructions/réhabilitations</li> <li>- 136 000 ha d'aménagements pastoraux</li> </ul> <p><b>Volet 3 : Infrastructures de navigation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 78 km de tronçons de navigation améliorés par dragage et faucardage</li> </ul> <p><b>Volet 4 Infrastructures de pêches.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 fermes piscicoles construites</li> <li>- 30 débarcadères et de quais d'accostage construits/réhabilités</li> </ul>
		<p><b>Sous composante 2.2 : Mesures d'accompagnement et protection sociale</b></p> <p><b>Volet 1 : Mesures d'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 220 comités de gestion des infrastructures à buts multiples mis en place et formés</li> <li>- 140 retenues empoissonnées</li> <li>- 131 cages flottantes installées</li> <li>- 660 km de plantes envahissantes traitées et valorisées</li> </ul> <p><b>Volet 2 : Protection sociale.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 65 plans communautaires d'adaptation au CC élaborés</li> <li>- 160 infrastructures d'adaptation construites/réhabilités</li> <li>- 450 sous projets de développement de chaîne de valeur (pêche, céréales, produits maraichers, et élevage) financés,</li> </ul>

<i>Composante</i>	<i>Coûts Millions USD</i>	<i>Description</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 184 PME de jeunes appuyées,</li> <li>- 122 km de digues de protection construites/réhabilitées</li> </ul> <p><b>Volet 3 : Renforcement des capacités d'adaptation des communautés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 000 000 de producteurs (trices) sensibilisés par les campagnes de vulgarisation</li> <li>- 10 000 producteurs (trices) accompagnés pendant 3 ans pour participer à la mise en œuvre de 9 protocoles signés avec les instituts de recherche dans chaque pays,</li> <li>- 110 000 usagers et usagères formés sur la GIE, la GRN et CC</li> </ul>
<u>Composante 3</u> Gestion du Projet	19,340 (9%)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des activités du projet</li> <li>- Coordination et suivi des activités</li> <li>- Acquisition des biens, services et travaux</li> <li>- Gestion financière</li> <li>- Suivi – évaluation du projet</li> <li>- Audits annuels et évaluation finale du projet</li> </ul>

2.1.4 A cet effet, le PIDACC s'appuiera sur deux approches complémentaires : (i) l'approche chaînes de valeurs basée sur des filières porteuses (céréales, bétail, produits maraîchers, etc.) permettant la sécurisation, le stockage, l'accroissement de l'offre, et la commercialisation des produits agricoles, et (ii) l'approche d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) visant à transformer et à réorienter les systèmes agricoles en vue d'atteindre la sécurité alimentaire de manière plus efficace et plus durable dans le contexte des nouvelles réalités du changement climatique. Il contribuera à la formation et à la diffusion des technologies résilientes et des pratiques d'adaptation au CC au profit des différents acteurs, dont en premier lieu les producteurs, grâce notamment à l'appui et aux formations apportés par les services techniques en matière d'appui conseil et d'organisation. Il apportera aussi des innovations techniques, en s'appuyant sur les résultats de la recherche. Il permettra aussi de manière inclusive à des jeunes et des femmes de développer des capacités techniques et entrepreneuriales et de s'installer sur des terres avec des paquets technologiques innovants. Le PIDACC testera également une approche de restauration de la productivité des savanes dégradées pour favoriser un retour des populations qui ont migrées vers les zones les plus fertiles.

## 2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 La théorie de changement qui supporte PIDACC est résumée à l'appendice 4. L'érosion hydrique et l'ensablement constituent une menace grave, d'une part pour les écoulements vers l'aval et le maintien des équilibres biologiques et écosystèmes naturels, et, d'autre part, pour les habitats et l'ensemble des activités socio-économiques dans le bassin du Niger. Les grandes tendances des projections climatiques prévoient i) une hausse globale de la température, et par conséquent de l'évapotranspiration, dans le bassin du Niger. (1 à 3°C, d'ici 2065), ii) une variabilité accrue des précipitations et des phénomènes extrêmes associés (inondations, sécheresses) et iii) une hausse du niveau de la mer au niveau du Delta Maritime. Ces facteurs combinés à la croissance démographique et la pauvreté élevées rendront les populations et les écosystèmes plus vulnérables au changement climatique en fragilisant encore plus les conditions de vie et la biodiversité dans le bassin du Niger.

2.2.2 Les solutions techniques retenues lors des études de faisabilité réalisées dans chaque pays entre 2016 sont basées sur une approche intégrée combinant i) la sécurisation des ressources en eau par le traitement du bassin versant avec des co-bénéfices de séquestration du carbone, ii) la mobilisation de l'eau par la construction des infrastructures à buts multiples, iii) la valorisation de l'eau pour des activités agro-sylvo-pastorales par la diffusion des pratiques et des technologies d'agriculture intelligente face au climat (AIC), et iv) le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des groupes vulnérables pour l'intégration de

l'information climatique dans la gestion des activités agropastorales et piscicoles. Le schéma directeur de lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger a identifié dans chaque pays les zones les plus vulnérables. Le choix des activités et des zones d'intervention du PIDACC est basé sur les principes d'intervention adoptés lors de la mission de préparation : i) Promouvoir des infrastructures gérables par les communautés, ii) Axer le programme sur l'opérationnalisation de la GIRE dans les pays membres, iii) Concentrer les interventions dans le bassin actif pour une meilleure efficacité et iv) Favoriser la mise en œuvre des sous – projets intégrés comprenant un package d'activités (infrastructure, traitement de bassin, lutte contre l'érosion, valorisation, etc.). Les études APS des infrastructures à buts multiples ont été réalisées en 2018 pour le projet de chaque pays et les sites de concentration des activités du PIDACC sont déjà identifiés. Les études d'avant-projet détaillé APD seront réalisées dans la phase du programme.

2.2.3 L'appui au développement de l'agriculture se fera par : (i) l'amélioration de l'irrigation en maîtrise totale ou partielle, en réhabilitant/construisant des petits barrages ; (ii) l'amélioration des autres systèmes de culture irriguée : submersion et décrue ; (iii) le développement de l'agroforesterie en vue de protéger le bassin versant et améliorer les performances de l'agriculture ; (iv) L'aménagement des bas-fonds ; (v) les actions de CES sur les terres de culture pluviale en vue de limiter les impacts négatifs sur le fleuve (ensablement, notamment), mais aussi d'améliorer les performances de l'agriculture pluviale et les bilans alimentaires.

2.2.4 En ce qui concerne l'appui au secteur de l'élevage, les thématiques prioritaires suivantes ont été retenues : (i) l'hydraulique pastorale par l'aménagement de retenues et de mares pastorales. (ii) l'intégration des couloirs et voies de transhumances entre les pays ainsi que leurs aménagements en vue de limiter les conflits et de diminuer les pertes de poids dans les transports (iii) la lutte contre la dégradation des terres et des ressources fourragères dans les parcours naturels. L'appui aux activités halieutiques portera sur : (i) la reconstitution du potentiel halieutique par l'aménagement des zones de frayères et des plaines d'inondation ; (ii) la promotion de la pisciculture dans les ouvrages à buts multiples ; (ii) la construction et ou la réhabilitation d'infrastructures de support de la production halieutique (stations de production d'alevins, débarcadères) ; et (iii) la création, le renforcement et la sensibilisation des pêcheurs aux bonnes pratiques.

2.2.5 La mise en œuvre en synergie de toutes les composantes du programme requiert une approche commune à chaque pays qui inclut: i) l'élaboration d'un plan d'aménagement du sous bassin de chaque pays, ii) la construction / réhabilitation des infrastructures hydrauliques à buts multiples, iii) l'exécution des sous-projets de CES/DRS par les communautés et/ou les entreprises dans les sous-bassins, iv) l'élaboration des plans d'action communautaires d'adaptation au CC, v) le financement des sous-projets de développement des activités agro-sylvo-pastorales et piscicoles autour des infrastructures, vi) l'encadrement des communautés pour l'utilisation de l'information climatique, la gestion et l'entretien des infrastructures, et viii) les formations REDD+ pour les communautés et les collectivités locales afin que la gestion des ressources forestières de la zone du programme soit inclusive et partagée. Chaque site de concentration des activités va intégrer une infrastructure hydraulique à but multiple, des actions de CSE/DRS dans le bassin versant, des infrastructures communautaires d'adaptation, le renforcement des capacités adaptative des communautés et la mise en œuvre des sous – projets de développement de la chaîne valeur agricole.

*Tableau 2.2 : Solutions de substitution envisagées et raisons du rejet*

Titre	Brève description	Raisons du rejet
Construction de grandes infrastructures hydroélectriques à usages multiples	Construire à des endroits stratégiques, des grands barrages pour permettre de disposer de quantités suffisantes d'eau pour les besoins hydroélectriques et des communautés agro-pastorales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse de capacités institutionnelles pour assurer la viabilité et la gestion communautaire de grands ouvrages hydrauliques</li> <li>• Coût élevé et impacts négatifs potentiels sur l'environnement</li> <li>• Besoins du bétail et des populations, et systèmes d'irrigation agricoles dispersés dans les zones agro-sylvo-pastorales. Nécessité par conséquent de plusieurs petites infrastructures de mobilisation des eaux pour répondre à la situation</li> </ul>
Augmentation massive du nombre de points de collecte des eaux souterraines	Créer une multitude de nouveaux points de collecte des eaux, notamment des forages, des puits et de petits bassins afin d'améliorer l'accès à l'eau, principalement pendant les saisons sèches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création potentielle de surpâturages ou de nouvelles habitations</li> <li>• Inexistence de données fiables sur les nappes souterraines</li> <li>• Moyens d'exhaure peu adapté aux communautés rurales enclavées.</li> <li>• Infrastructures peu appropriées aux multiples usages dont la pisciculture.</li> </ul>
Projets nationaux séparés	Elle vise à réaliser au niveau de chaque pays un projet de résilience	Une approche régionale est requise et offre plus d'efficacité pour trouver ensemble des solutions à l'insécurité alimentaire et à la lutte contre l'ensablement du fleuve Niger.

### **2.3 Type de projet**

Le PIDACC est une opération régionale devant être financée sous forme de prêts et de dons par le FAD-14 (allocations pays et du guichet des opérations régionales (OR)), le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds stratégiques pour le climat (FSC/FIP), Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Union Européenne (UE), les pays concernés, l'ABN et les bénéficiaires. La composante régionale qui profitera à l'ensemble des pays membres de l'ABN, est financée par un don du FEM et un don de FVC. Le programme vise la lutte contre les changements climatiques par la sécurisation des systèmes de production agropastoraux, l'accroissement des stocks de carbone forestier, la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes et la lutte contre la pauvreté.

### **2.4 Coût du programme et dispositifs de financement**

2.4.1 Le coût total du PIDACC, hors taxes et droits de douanes, est estimé à 152,04 millions d'unités de compte (UA) soit environ 218,66 millions d'USD. Ce coût se répartit en 137,17 millions d'USD en monnaie locale et 81,49 millions d'USD en devises. Il a été appliqué des prévisions moyennes de 5% et 4% sur les coûts de base respectivement pour les imprévus physiques (11,02 millions d'USD) et financiers (7,18 millions d'USD). Les coûts des travaux ont été estimés sur la base des études de faisabilité et des derniers marchés des travaux des ouvrages similaires. Le résumé des coûts estimatifs par composante, par catégorie de dépenses, par sources de financement ainsi qu'un calendrier des dépenses sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux détaillés des coûts du projet et la liste des biens et services des 9 pays et de l'ABN figurent dans les Annexes techniques du présent rapport.

2.4.2 En ce qui concerne les dispositions relatives au financement de la Facilité d'Investissement pour l'Afrique (FIAf) (dons PAGODA), les Conseils ont approuvé le 12 juillet 2017 (Résolution No. B/BD/2017/124 – F/BD/2017/87) le cadre de coopération entre la Commission Européenne (CE) et la Banque, dénommé « convention de délégation en vue d'une gestion indirecte (PAGODA) ». La CE a approuvé en date du 22 février 2018 un don d'un montant de 14,6 millions d'Euros dans le cadre du Projet. Il est prévu que la Banque et la CE signent une convention de délégation relative au Projet qui définira les activités confiées à la Banque en vue de la mise en œuvre du Projet. Elle fixera les modalités de mise en œuvre, exposera les règles régissant le versement de la contribution de l'UE et définira les relations entre la Banque et la CE. Les ressources ainsi mobilisées auprès de la FIAf seront décaissées et gérées par la Banque.

**Tableau 2.3: Résumé des Coûts estimatifs du PIDACC par composante**

COMPOSANTES	(Millions \$EU)			(Millions UC)			% Dev.	% C. Base
	M. Locale	Devises	Total	M. Locale	Devises	Total		
A. Développement de la résilience des ressources et des écosystèmes	61,204	21,658	82,863	42,559	15,060	57,619	26	41
B. Développement de la résilience des populations	49,028	50,575	99,604	34,092	35,168	69,260	51	50
C. Gestion du Projet	16,066	1,925	17,991	11,172	1,338	12,510	11	9
<b>COÛT DE BASE</b>	<b>126,300</b>	<b>74,158</b>	<b>200,458</b>	<b>87,823</b>	<b>51,567</b>	<b>139,390</b>	<b>37</b>	<b>100</b>
Imprévus Physiques	5,666	5,353	11,019	3,940	3,722	7,663	49	5
Imprévus Financiers	5,201	1,976	7,177	3,617	1,374	4,991	28	4
<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>137,168</b>	<b>81,488</b>	<b>218,655</b>	<b>95,380</b>	<b>56,663</b>	<b>152,043</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

**Tableau 2.4: Résumé des Coûts estimatifs par catégorie de dépenses**

CATEGORIES DE DEPENSES	(Millions, \$EU)			(Millions UC)			% Dev.	% C. Base
	M. Locale	Devises	Total	M. Locale	Devises	Total		
Travaux	63,937	58,718	122,654	44,459	40,830	85,289	48	61
Biens	7,108	10,026	17,134	4,942	6,972	11,914	59	9
Services	40,740	5,415	46,155	28,329	3,765	32,094	12	23
Fonctionnement	14,514,8	-	14,515	10,093	-	10,093	-	7
<b>Coût de Base</b>	<b>126,300</b>	<b>74,158</b>	<b>200,458</b>	<b>87,823</b>	<b>51,567</b>	<b>139,390</b>	<b>37</b>	<b>100</b>
Imprévus Physiques	5,666	5,353	11,019	3,940	3,722	7,663	49	5
Imprévus Financiers	5,201	1,976	7,177	3,617	1,374	4,991	28	4
<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>137,168</b>	<b>81,488</b>	<b>218,655</b>	<b>95,380</b>	<b>56,663</b>	<b>152,043</b>	<b>37</b>	<b>109</b>

**Tableau 2.5: Calendrier des dépenses par composante [montants en Millions UC]**

Composantes	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
A. Développement de la résilience des ressources et des écosystèmes	15,354	14,152	12,702	11,004	6,069	3,361	62,641
B. Développement de la résilience des populations	11,542	18,359	19,620	15,411	9,216	2,232	76,379
C. Gestion du Projet	3,945	1,817	1,791	1,829	1,835	1,802	13,023
<b>TOTAL</b>	<b>30,844</b>	<b>34,328</b>	<b>34,114</b>	<b>28,244</b>	<b>17,119</b>	<b>7,395</b>	<b>152,043</b>

2.4.3 Le financement du PIDACC sera assuré respectivement par le FAD-14 sous la forme de dons et de prêts, à hauteur de 55,00 millions d'UC ; le FVC sous la forme de dons et de prêts, à hauteur de 67,80 millions d'USD ; l'UE sous la forme de dons, à hauteur de 14,60 millions d'Euros ; le FEM sous la forme de dons, à hauteur de 12,01 millions d'USD; les gouvernements des 9 pays, l'ABN et les populations bénéficiaires pour un montant de 33,42 millions d'USD soit 15,2%. Les ressources du FAD et des autres partenaires financeront près de 84,8% des

dépenses d'investissement (Travaux, Biens, Services) et des charges de fonctionnement. La contribution des Gouvernements financera des dépenses aussi bien en investissement qu'en fonctionnement. Quant aux bénéficiaires, leur contribution sera en nature (en exécutant de travaux) et en espèces par la prise en charge des frais d'exploitation et d'entretien des infrastructures socio-économiques. Tous les co-financements (FVC, FEM, UE, FSC/FIP) seront gérés par la Banque. La coopération allemande KfW apportera un cofinancement parallèle de 10 millions d'Euros pour le projet du Mali et 14 millions d'Euros pour le projet de la Guinée.

**Tableau 2.6: Sources de financement**

Sources de financement	(Millions \$EU, 000)			(Millions UC)			% Total
	M. Locale	Devises	Total	M. Locale	Devises	Total	
GCF Don	43,128	14,586	57,800	29,990	10,142	40,132	26,4
GCF Pret	5,510	4,493	10,000	3,831	3,124	6,955	4,6
GEF	9,240	2,770	12,010	6,425	1,926	8,351	5,5
EU	13,599	4,054	17,653	9,456	2,819	12,275	8,1
FAD Don	19,919	26,135	46,054	13,851	18,173	32,024	21,1
FAD Pret	14,384	18,694	33,079	10,002	12,999	23,002	15,1
FIP Pret	4,712	1,648	6,361	3,277	1,146	4,423	2,9
FIP Don	274	2,366	2,640	190	1,646	1,836	1,2
Government	21,119	2,925	24,044	14,685	2,034	16,719	11,0
Bénéficiaires	5,124	3,814	8,938	3,563	2,652	6,215	4,1
ABN	157	2	160	109	1	111	0,1
<b>Total</b>	<b>137,168</b>	<b>81,487</b>	<b>218,655</b>	<b>95,380</b>	<b>56,663</b>	<b>152,043</b>	<b>100,0</b>

## 2.5 Zone d'intervention et bénéficiaires du Programme

**2.5.1 Zone du Programme :** La zone d'intervention du programme couvre les 9 pays du bassin du Niger dont 7 pays de la CEDEAO (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Nigeria) et 2 pays de la CEEAC (Cameroun et Tchad). Le PIDACC sera concentré dans les régions suivantes dans chaque pays: **Bénin** (Départements de Borgou, d'Alibori et de Atakora), **Burkina Faso** (Régions Est, Centre-Est, Centre-Nord, Hauts Bassins, Plateau Central et Sahel), **Cameroun** (Régions du Nord et de l'Extrême Nord), **Côte d'Ivoire** (Régions de la Bagoué, de Folon et de Kabadougou), **Guinée** (Régions de Haute Guinée et de la Guinée Forestière), **Mali** (Régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal), **Niger** (Régions de Tillabéri, de Dosso, de Tahoua, de Niamey), **Nigeria** (Upper Niger River Basin, Upper Benue River Basin, Anambra-Imo River Basin), et **Tchad** (Région de Mayo Kebbi Ouest, Région de Mayo Kebbi Est).

**2.5.2 Bénéficiaires :** Le programme bénéficiera directement à environ 4 millions de petits producteurs (trices) dans les neuf (9) pays du bassin du Niger dont 51% des femmes. Les bénéficiaires directs visés par le projet sont les petits producteurs et les groupes vulnérables (femmes et jeunes). Le projet mettra l'accent sur la restauration des écosystèmes et la valorisation des chaînes de valeurs agricoles. Cette approche chaîne de valeurs sera renforcée par l'approche d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) qui contribuera à guider les actions visant à transformer et à réorienter les systèmes agricoles en vue d'atteindre la sécurité alimentaire de manière plus efficace et plus durable dans le contexte du changement climatique. Le projet renforcera la capacité des petits producteurs, des femmes et des jeunes par la formation et la dotation en équipements de production, de transformation et de valorisation des produits agricoles. PIDACC va également promouvoir l'accès des femmes aux postes de décision qui constitueront au moins 30% des membres des différents comités qui seront mis en place. Les services techniques des niveaux régional, national et local (ABN, SFN, zones d'intervention) disposeront des outils et des guides pratiques et manuels sur les différentes

approches développées. Ce qui permettra d'assurer le suivi des résultats du programme et la répliquabilité des bonnes pratiques.

## **2.6 Approche participative pour l'identification, la formulation et la mise en œuvre du projet**

L'approche suivie dans la préparation du PIDACC a été largement participative et inclusive dans tous les pays par l'implication de tous les acteurs (ministériels, structures techniques déconcentrées et décentralisées, les associations des usagers de l'eau, les groupements de femmes, de producteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, des exploitants de carrières, des unités de fabrication des briques le long du fleuve, etc.). La préparation du PIDACC a commencé en septembre 2012 avec la mission d'identification. La mission de préparation s'est déroulée en avril 2014, et a consisté à une collecte des données au niveau des pays mais également des visites de sites d'intervention. Elle a également servi de cadre d'échanges avec les acteurs pour une meilleure conception du PIDACC notamment les modalités et approches d'intervention. Enfin une réunion régionale d'échanges sur le programme a regroupé les différents acteurs notamment les points focaux au sein des ministères de tutelle de l'ABN du 17 au 18 avril 2014, à Niamey au siège de l'ABN. Les rapports de faisabilité des composantes-pays, la synthèse régionale et le rapport d'évaluation environnementale et sociale stratégique ont validés lors d'un atelier régional organisé à Conakry en novembre 2016. Les consultations des acteurs se sont poursuivies lors de la réalisation des études techniques (APS), des rencontres annuelles de l'ABN et de la mission d'évaluation. La mise en œuvre s'appuiera sur l'approche participative et sur la décentralisation à travers l'implication étroite des acteurs concernés, et plus particulièrement les populations bénéficiaires, depuis la définition des besoins jusqu'au suivi-évaluation participatif des sous-projets. Tous les sous-projets seront initiés sur demande des communautés. Un comité régional technique de suivi CRTS, regroupant les services techniques de proximité, sera mis en place dans chaque région d'intervention du programme de même qu'un comité de gestion de site assurera la participation des communautés dans la conception et le suivi des sous-projets autour de chaque site de concentration des activités. Le programme travaillera avec les ONG locales, les organisations des jeunes et les organisations socio professionnelles dans divers domaines pour faciliter l'appropriation et assurer une durabilité des interventions.

## **2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du programme**

2.7.1 La Banque a financé des opérations régionales dans une multitude de secteurs dans plusieurs organisations régionales d'intégration économique, et ce, avec plus ou moins de succès. Ces interventions visaient à promouvoir la coopération et l'intégration économiques et à renforcer la croissance économique, la résilience des populations et des écosystèmes et le développement social des pays. Ainsi, la Banque a soutenu des programmes multilatéraux initiés par la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA, l'OMVS, l'OMVG, l'ABN, la Mano river Union, la Corne de l'Afrique. Les opérations régionales récemment achevées dans le secteur sont : i) le Programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger achevé en 2010, et ii) Projet de gestion intégrée de plantes aquatiques en Afrique de l'ouest achevé en 2011. Les rapports d'achèvement de ces projets ont été approuvés et leur exécution jugée satisfaisante avec une note moyenne de 3. Les leçons tirées de ces expériences soulignent: (i) la nécessité de privilégier des projets de conception simple et centrés sur des actions prioritaires en matière de réduction de la pauvreté, et pour lesquelles les populations peuvent se mobiliser ; (ii) l'implication des collectivités décentralisées dans l'exécution des projets à travers l'approche participative constitue un pilier important de durabilité des actions ; (iii) l'approche participative



basée sur la gestion décentralisée des ressources forestières assure une forte adhésion des populations, (iv) la forte mobilisation et l'adhésion des femmes aux actions de préservation des ressources naturelles et de valorisation des espaces/terroirs revitalisés et (v) la limitation de l'exode rural grâce aux opportunités d'emplois créées en milieu rural.

2.7.2 Les leçons tirées de ces expériences tout comme des opérations de la Banque des domaines prioritaires (Nourrir l'Afrique et Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique, IDEV 2017) ont été prises en considération. Elles ont servi de base à la conception du PIDACC à travers notamment : i) la planification d'ouvrages simples et la mise en œuvre d'approches participatives ainsi que la responsabilisation des bénéficiaires ; ii) l'appui au renforcement des capacités de l'ABN et des institutions publiques, privées et communautaires intervenant dans le programme pour assurer une gestion efficiente et durable des infrastructures et des filières de production concernées, tout en intégrant aussi la sensibilisation aux pratiques et technologies d'agriculture intelligente face au climat (AIC), iii) la mise en place d'une approche régionale harmonisée pour l'élaboration du programme avec la tenue d'ateliers consultatifs regroupant l'ensemble des pays concernés ; iv) la responsabilisation des Etats pour la mise en œuvre des composantes nationales avec l'appui de l'Unité Régionale de coordination du Programme , v) le renforcement des capacités des organes de gestion du PIDACC en matière de passation des marchés et en gestion financière ; et vi) l'intégration transversale de l'approche genre, de l'environnement et de la chaîne de valeurs.

2.7.3 L'autorité du bassin du Niger a exécuté et complété au cours des dix (10) dernières années cinq projets régionaux à l'échelle du bassin. Les principales leçons tirées des projets complétés sont i) le besoin d'une approche participative novatrice et responsabilisante des bénéficiaires, ii) le dispositif institutionnel du PLCE a facilité la bonne exécution de ce programme ; iii) la gestion durable des ressources du bassin reposera sur des actions conciliant les besoins de développement local des usagers et ceux de protection de l'environnement et iv) Le bon fonctionnement des activités de l'observatoire est étroitement lié aux Structures Focales Nationales de l'ABN, dont le rôle reste à consolider. La conception du PIDACC est basée sur ces leçons apprises par l'adoption du dispositif institutionnel du PLCE, de l'approche participative de mise en œuvre et de son approche d'investissement parallèle sur la résilience des populations et des écosystèmes. D'autre part il sera mis en œuvre en synergie avec tous les projets en cours dans les zones d'intervention de chaque à travers la coordination qui sera assurée par les comités techniques régionaux de suivi.

## **2.8 Principaux indicateurs de performance**

Les principaux indicateurs de performance sont ceux inscrit dans le cadre logique axé sur les résultats, tandis que les indicateurs nationaux spécifiques détaillés sont présentés dans les documents techniques et dont le suivi sera coordonné par le responsable de suivi-évaluation de la Cellule d'Exécution du programme, en liaison étroite avec l'ensemble des partenaires et structures associés, dont les directions nationales en charge des ressources en eau, des eaux et forêts, du génie rural, du point focal du FEM, du point focal FVC et de la structure point focal de l'ABN. A partir de la situation de référence, le suivi couvrira notamment : (i) les réalisations en infrastructures rurales nouvelles et réhabilitées (nombre d'infrastructures de maîtrise d'eau, de DRS, sociales et de production agro-sylvo-pastorales et halieutique) ; (ii) les superficies irriguées (H/F) ; (iii) le niveau des productions additionnelles ; (iv) le niveau de gouvernance des organisations à la base ; (v) la qualité des formations et le nombre de personnes formées ; (vi) le niveau d'implication des femmes dans les instances de décision (pourcentage) ; (vii) le taux d'accès des femmes aux terres récupérées ; (viii) la capacité d'adaptation des ménages aux changements climatiques (augmentation des revenus, diversification des éléments) ; (ix) la capacité d'adaptation des écosystèmes aux CC (augmentation des superficies protégées,

volume d'eau mobilisé, amélioration de la productivité des cultures et de la biomasse) ; (x) pourcentage de productions intégrées dans une chaîne de valeur agricole ; (xi) évolution du taux d'adoption des technologies résilientes (H/F) ; (xii) Nombre de GIE appuyés (H/F); (xiii) Nombre d'emplois verts créés (H/F) ; (xiv) Nombre de producteurs ayant adopté les bonnes d'AIC ; (xv) Nombre de programmes de formation et de sensibilisation mis en œuvre ; (xvi) Nombre de femmes participant à des programmes de formation et de sensibilisation. Les différentes missions de supervision et les rapports d'activités périodiques rendront compte du niveau d'atteinte de chacun des indicateurs.

### III – FAISABILITÉ DU PROJET

#### 3.1 Performances économique et financière

3.1.1 L'analyse financière du projet a été effectuée sur la base coût/bénéfice des cash-flows additionnels des modèles de productions végétales résultant des aménagements, des productions animales, halieutiques et sylvicoles. Les hypothèses retenues sont : (i) la mise en œuvre réussie des trois composantes du programme ; (ii) la période d'évaluation de l'impact du programme est de 25 ans ; (iii) le coût d'opportunité du capital est estimé à 12% ; (iv) les prix, les rendements et les coûts de production de base moyens de l'année 2017 ont été utilisés pour la situation de référence dans la zone du projet dans les neuf pays; et (v) les taxes et les subventions ont été retirées des prix et coûts financiers pour obtenir les prix et les coûts économiques. C'est sur la base de ces hypothèses et du coût du programme estimé par l'outil COSTAB que les résultats ont été générés. Les résultats sont présentés dans l'annexe technique B6 du volume des annexes de chaque pays et résumés ci-après.

*Tableau 3.1 : Principales données économiques et financières*

<i>VAN (scénario de base)</i>	<i>97 271 millions de FCFA</i>
<i>TRI (scénario de base)</i>	<i>20,7 %</i>
<i>TRE (scénario de base)</i>	<i>23,8 %</i>

3.1.2 Performance financière : le PIDACC a un impact financier sur les revenus des bénéficiaires et les ménages dans les zones d'intervention du programme. Le taux de rentabilité interne (TRI) sur la base des coûts financiers est estimé à 20,7 %, pour une valeur actualisée nette (VAN) de 61 516 millions de FCFA. Ce taux est satisfaisant car il est largement supérieur au coût d'opportunité du capital de 12%. Ce niveau de rendement élevé contribuera à réduire l'incidence de la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrentes dans les zones cibles.

3.1.3 Performance économique : Les avantages (tangibles et non tangibles) du projet économique proviennent de la valeur ajoutée supplémentaire induite par le programme (à terme dans 25 ans) en plus des productions additionnelles agricoles, animales, halieutiques et sylvicoles. Cette valeur ajoutée contribuera à améliorer au même niveau les PIB des pays concernés. Le taux de rentabilité économique de base s'établit à 23,8% pour une valeur actualisée net (VAN) de 97 271 millions de FCFA. Pour les ménages, les avantages du projet se traduiront en autres par une meilleure nutrition et résilience des groupes vulnérables (enfants, femmes en âge de procréer et personnes âgées), une réduction de la facture médicale, de la pénibilité des tâches ménagères et à long terme l'augmentation de l'espérance de vie des populations.

3.1.4 Analyse de sensibilité : Les tests de sensibilité sur les indicateurs de performance économique et financière (TRI, TRE et les VAN) ont été effectués, à travers une baisse de 10%

des prix et une hausse de 10% des coûts des facteurs. Il en résulte que pour le TRI, la variation est respectivement de 18,4% et 18,6% et pour le TRE, elle est de 20,7% et 21,0%. Ces résultats confirment le rôle moteur du PIDACC dans la création de richesses et la réduction de la pauvreté par une maîtrise des effets du changement climatique sur les populations dans le Bassin du Niger. Les résultats de l'analyse financière et économique montrent que le PIDACC est robuste et viable financièrement et économiquement.

## **3.2 Impact environnemental et social**

**3.2.1 Environnement.** Le programme est classé dans la catégorie environnementale 1 eu égard à ses impacts potentiels sur l'environnement biophysique et humain. Conformément au système de sauvegardes intégrées de la Banque (SSI), le programme a fait l'objet d'une évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) incluant un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES). L'EES a été validée et publiée sur le site de la Banque en août 2017. Le PIDACC aura des impacts positifs majeurs sur l'environnement et sur la préservation et la restauration des ressources naturelles et des écosystèmes du fleuve Niger notamment: i) une meilleure conservation de la diversité biologique, ii) l'amélioration du capital productif agro-sylvo-pastoral et halieutique, iii) la préservation de la qualité des ressources en eau, (iv) la contribution à la réduction de l'effet de serre par le développement des puits de carbone et la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, (v) la conservation des bassins versants, des sols et prévention de l'érosion et vi) la sécurisation de la production agropastorale et piscicole. Les impacts négatifs les plus significatifs sur l'environnement incluent (i) la destruction de la végétation durant les travaux de mise en place des infrastructures à buts multiples; ii) la perturbation des sols et (iii) la pollution de l'eau et des sols liée à l'usage des pesticides. Le CGES a décliné des mesures d'atténuation permettant de minimiser, réduire et optimiser les impacts et effets (négatifs et positifs) potentiels du projet et les coûts et dispositions qui y sont associés. La mise en œuvre des mesures environnementales fera appel à divers acteurs (Administration, Collectivités, communautés, organisations à la base, ONG, populations, les femmes, le secteur privé, les instituts de recherche, des prestataires et consultants spécialisés etc.). La surveillance environnementale du programme sera assurée par la structure ayant autorité en la matière de l'Environnement et du Développement Durable dans chaque pays.

**3.2.2 Changement Climatique:** Le PIDACC est à la base un programme d'adaptation au changement climatique en ce sens qu'il permet de minimiser l'impact négatif du changement climatique sur les ressources naturelles, les écosystèmes et les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Les activités prévues pour la conservation des sols, la lutte contre la déforestation, les actions de reboisement, la gestion optimale des eaux de surface et des eaux sous terraines, l'organisation et la gestion des ressources ligneuses, etc. sont autant d'éléments qui concourent à la préservation de l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques. L'approche chaîne de valeurs, renforcée par l'approche d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) contribuera à transformer et à réorienter les systèmes agricoles en vue d'atteindre la sécurité alimentaire de manière plus efficace et plus durable dans le contexte des nouvelles réalités du changement climatique. Le projet renforcera la capacité des petits producteurs et des femmes par la formation et la dotation en équipements de transformation et de valorisation des produits agricoles. Toutes les composantes du PIDACC contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets des changements climatiques. En effet, les activités de sensibilisation à la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au CC, la mobilisation des eaux pour des activités agropastorales, les activités de CES/DRS, la plantation des arbres aussi bien en agroforesterie qu'en plantation pleine d'arbres ou de pares feux participent à l'augmentation de la production et du taux de couverture forestière. De plus, l'ombrage créé par les arbres plantés

développe un microclimat favorable aux autres cultures. Les stocks de carbone sont constitués, atténuant ainsi les effets du réchauffement climatique. Par ailleurs, les revenus alternatifs tirés du projet permettront aux populations de compenser les pertes et dépenses dus aux changements climatiques, notamment la sécheresse, et les baisses de fertilité des sols. Le PIDACC contribuera ainsi à un triple gain 'Adaptation, Atténuation et Lutte contre la pauvreté'.

**3.2.3 Genre :** Les femmes du Bassin sont pour la plupart, confrontées à la pauvreté car selon les données disponibles, il apparaît que 4 pauvres sur 5 sont des femmes et malgré leur supériorité en nombre, les femmes ne sont pas pour autant celles qui bénéficient le plus du système socio-économique. Elles sont surchargées par les travaux domestiques (préparation des repas, corvée d'eau et de bois, transformation de produits agricoles, travaux champêtres, éducation des enfants), et soumises au poids des traditions et des coutumes. En outre, elles sont confrontées aux difficultés d'accès à la propriété foncière, au système des crédits bancaires et à l'emploi rémunéré. L'écart constaté depuis quelques années entre l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice d'inégalité de genre du PNUD montre une forte marginalisation des femmes au sein de la sphère socio-économique dans les pays du bassin. PIDACC est classé à la catégorie 2 du système de sauvegarde du genre de la Banque. Le plan d'actions genre PAG en faveur des femmes et des jeunes est présenté dans le volume II des annexes. Les résultats attendus incluent: accès à 50% des terres récupérées, 30% des terres aménagées, 50% des formations et sensibilisations dispensées, 30% des PME de gestion des ressources naturelles, 30% des sous – projets de valorisation des eaux et de diversification des revenus, unités de transformation et 30% des comités de gestion des infrastructures à mettre en place. Le budget total du PAG est 53 millions USD soit 31% des investissements qui seront effectués. Un PAG adapté au contexte de chaque pays sera élaboré au démarrage du programme afin de définir les modalités de mise en œuvre.

**3.2.4 Impact social :** Le PIDACC permettra de i) sécuriser et d'augmenter la production agro-sylvo-pastorale et halieutique dans le bassin du Niger, ii) augmenter le revenu moyen des producteurs de 25% passant de 1251 \$ US en 2017 à 1565 \$US en 2020 et iii) 100 000 emplois créés dans la chaîne de valeur de l'agriculture. La résilience des populations sera ainsi renforcée en raison de la disponibilité accrue des ressources en eau (280 millions de m<sup>3</sup> par an) et d'une intégration systématique de l'information climatique des activités agropastorales. La promotion d'une gestion durable des ressources naturelles du bassin du Niger (sol, eau, forêt) contribuera à la restauration et à la préservation des écosystèmes du fleuve et donc à sécuriser les activités socio-économiques de la population directement touchée par le programme estimée 4 millions d'habitants. Le succès de l'approche d'intervention par sites de concentration des activités prônée par le PIDACC sera de nature à induire un processus d'autosatisfaction et d'adhésion des populations permettant par l'effet de proximité un développement endogène sur toute l'étendue du bassin du Niger, seul garant pour inverser à moyen terme et à faible coût l'ensablement du fleuve Niger et la préservation des écosystèmes. L'évolution des comportements induite par l'approche d'intervention du programme contribuera à une progression accélérée des activités communautaires liées à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes et à l'instauration à moyen terme d'un mécanisme durable de financement des actions de préservation et de gestion durable des ressources naturelles par un système de paiement des services environnementaux (PSE).. Le programme renforcera aussi l'intégration régionale des pays du bassin et le rôle stratégique de l'ABN pour une meilleure coordination du PADD.

**3.2.5 Réinstallation forcée :** Les activités du PIDACC n'induisent aucun déplacement de populations.

## IV – EXECUTION

### 4.1 Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 **Modalités d'exécution** : Le dispositif institutionnel du programme du niveau régional au niveau local est présenté à l'appendice 5. Au niveau régional le Secrétariat exécutif (SE) de l'ABN à travers la Direction technique de l'ABN assurera la coordination du programme. Les organes dédiés au programme au niveau régional : le comité régional existant de pilotage des projets et programmes de l'ABN (CRP) et l'Unité régionale de Coordination du Programme (URCP). Le CRP assure l'orientation et veille à la réalisation des objectifs assignés au projet régional, notamment l'approbation des budgets, des rapports d'activités et des comptes annuels. Il est présidé par le Secrétaire exécutif de l'ABN conformément au texte en vigueur, et son secrétariat est assumé par le Directeur technique de l'ABN.

4.1.2 **De l'organe d'exécution régional.** L'unité régionale de coordination du PIDACC/BN sera rattachée à la Direction technique de l'ABN et comprendra une équipe de sept (7) cadres dédiés au programme : le Coordonnateur régional, un expert en GIRE, un expert en Changement climatique (CC), un expert en suivi-évaluation, un expert en communication, mobilisation et genre, un expert en gestion financière et comptable, et un expert en passation des marchés. Le personnel d'appui inclut un assistant en mobilisation sociale/communication/genre, un assistant en passation des marchés, un comptable, une secrétaire et 3 chauffeurs. L'URCP du PLCE/BN sera renforcée en moyens matériels et humains pour la mise en place de l'URCP du PIDACC/BN. Les experts en GIRE, en communication, en mobilisation sociale et genre, en gestion financière et comptable et en passation des marchés seront désignés par le SE/ABN. Le Coordonnateur et l'expert en suivi-évaluation seront transférés du PLCE/BN au PIDACC. L'expert en CC, l'assistant en passation des marchés et le personnel d'appui seront recrutés par voie d'appel à candidatures. Leurs profils seront définis par le SE/ABN et approuvés par la Banque avant le recrutement. Les experts désignés recevront des indemnités tandis que les experts recrutés recevront des salaires sur les ressources du programme.

4.1.3 Dans tous les pays, l'organe d'exécution du programme est le Ministère de tutelle de l'ABN, sous le Directeur de Cabinet ou le Secrétaire Général selon les pays. Les organes dédiés au programme au niveau de chaque pays sont : le Comité National de Pilotage (CNP) ou comité de revue pour le Burkina Faso et l'Unité de Coordination du Programme (UCP). Le CNP assure l'orientation et veille à la réalisation des objectifs assignés au projet de chaque pays, notamment l'approbation des budgets, des rapports d'activités et des comptes annuels. Il sera présidé par le Secrétaire Général ou Directeur de cabinet ou toute personne désignée selon les pays du Ministère de tutelle de l'ABN et devra inclure tous les acteurs concernés du niveau central et régional conformément aux textes en vigueur, et son secrétariat est assumé par le Coordonnateur de la SFN secondé par le coordonnateur du programme. Le Coordonnateur de la SFN assurera la coordination stratégique et la gestion de la relation avec l'ABN.

4.1.4 **De l'organe d'exécution national.** L'unité nationale de coordination du PIDACC dans chaque pays sera rattachée au Ministère de tutelle de l'ABN et comprendra une équipe de sept (7) cadres dédiés au programme : un Coordonnateur, un ingénieur des eaux et forêts (Responsable des travaux CES et environnement), un ingénieur de génie rural (responsable des infrastructures hydrauliques et communautaires), un expert en gestion financière et comptable,

un expert en passation des marchés, un expert en développement social et genre, un expert du suivi-évaluation et un personnel d'appui. L'UCP sera basée dans la zone d'intervention du programme. Au Burkina Faso, Mali et Niger, l'UCP du PLCE/BN sera renforcée en moyens matériels et humains pour la mise en place de l'UCP du PIDACC. Le Coordonnateur, l'expert en développement social et genre et l'expert du suivi-évaluation seront désignés par le Ministère de tutelle de l'ABN. Le personnel du l'UCP du PLCE/BN sera reversé à l'UCP du PIDACC. L'ingénieur des eaux et forêts sera désigné par le Ministère en charge des forêts tandis que le Responsable des infrastructures sera désigné par le Ministère en charge de l'agriculture. L'expert en gestion financière et comptable, l'expert en passation des marchés et le personnel d'appui seront recrutés par voie d'appel à candidatures. Leurs termes de référence seront définis par le Ministère de tutelle dans chaque pays et approuvés par la Banque avant le recrutement. Les experts désignés recevront des indemnités tandis que les experts recrutés recevront des salaires sur les ressources du programme.

**4.1.5 Niveau local :** Le dispositif de pilotage du niveau national sera complété au niveau des régions par un Comité technique régional de suivi (CTRS) qui sera créé dans la zone d'intervention du programme pour assurer le suivi de proximité et pour l'approbation des sous – projets. La coordination dans la zone d'intervention du programme dans chaque pays sera assurée par les Directions déconcentrées du Ministère en charge de l'eau.

**4.1.6 Procédures d'acquisition :** Les acquisitions de biens (y compris les services autres que ceux de consultants), les travaux et les acquisitions de services de consultants, financés par la Banque dans le cadre du programme, seront effectués conformément au *Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque*, édition d'octobre 2015 et conformément aux dispositions qui seront énoncées dans l'Accord de financement. L'évaluation des systèmes nationaux des marchés publics des pays réalisée par la Banque depuis 2013 et mise à jour périodiquement, a conclu que pour la plupart, ces systèmes sont globalement satisfaisants au plan législatif et réglementaire et les Dossiers types d'appel d'offres nationaux sont inspirés des documents types des banques multilatérales de développement et institutions financières internationales. Cette évaluation complétée avec celle du marché permet d'indiquer que certaines acquisitions de biens et travaux qui seront réalisées dans le cadre de ce programme, selon les seuils qui seront définis, seront effectuées conformément à la législation sur les marchés publics des pays en utilisant les dossiers types d'appel d'offres du pays en ce qui concerne les pays suivants : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Tchad. Pour la Guinée, le Nigéria et l'ABN, les méthodes et procédures de la Banque seront appliquées pour les acquisitions de biens, travaux et les services de consultants. Toutefois, les acquisitions de services de consultants seront effectuées suivant les méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque en utilisant les documents standards de la Banque.

Les acquisitions financées par les ressources FAD sont ouvertes à tous les pays. Les acquisitions financées par les ressources des fonds spéciaux administrés par la BAD sont soumises au respect de la règle d'origine. Il est donc prévu de demander au Conseil BAD de déroger à la règle d'origine de la Banque, afin que les acquisitions des biens, travaux et services financés sur les ressources des dons UE –FIAF (PAGODA), FEM, FSC et FVC soient ouvertes aux pays non membres de la Banque.

4.1.7 **Des conventions seront signées** avec des organismes spécialisés et expérimentés pour exécuter ou suivre les tâches qui relèvent de leur domaine de compétences. Ces conventions ainsi que les justifications sont indiquées à l'annexe du volume II de la composante de chaque pays.

4.1.8 **Gestion financière** : Le budget du Programme au niveau régional et dans chaque pays sera décliné chaque année en budget annuel sur la base du plan de passation des marchés et des activités à réaliser, et soumis à l'approbation respectivement du CRP et des CNP. L'exécution budgétaire est suivie en interne par l'URCP pour la composante régionale et l'UCP pour chaque composante qui produit des situations mensuelles d'exécution du budget et analyse les écarts budgétaires. Tout le système budgétaire sera géré suivant le manuel de procédures à élaborer et le module spécifique budgétaire et comptable du logiciel à acquérir. Ce logiciel sera unique pour tous les projets et programme de l'ABN. Le risque que le programme ne soit pas budgétisé est en conséquence faible. La comptabilité du projet est une comptabilité d'engagement gérée dans un logiciel qui intègre les modules budgétaire comptable et analytique. Elle permet la saisie de toutes les transactions opérées par le projet et la production des états comptables classiques tels que la balance et le grand livre et des situations financières intermédiaires mensuelles (résultats) trimestrielles (bilan) et annuelles exigées par l'OHADA à savoir le bilan, le compte d'exploitation et le tableau des emplois et ressources. Le contrôle interne des composantes du Programme assurant une exécution transparente, traçable et adéquate des activités, sera basé sur les accords et documents d'évaluation du Projet, ainsi que sur le manuel de procédures administratives et financières à élaborer. En plus du manuel de procédures, un contrôleur financier sera désigné pour chaque composante et la composante régionale pour renforcer les assurances sur la conformité des procédures.

4.1.9 **Décaissements** : Les décaissements de la Banque pour toutes les composantes du PIDACC seront effectués suivant trois méthodes : le remboursement, le paiement direct, et le fonds de roulement ou compte spécial. La Banque devra organiser en faveur du personnel du Programme une formation sur les règles et procédures de décaissements au cours de la mission de lancement. Au titre de la méthode du compte spécial, l'emprunteur ouvrira auprès de la Banque Centrale de chaque pays ou d'une banque commerciale selon les pays, des comptes spéciaux pour recevoir les ressources du Prêt FAD, don FAD, du don FVC et du Don de l'UE (PAGODA). La Côte d'Ivoire ouvrira un compte supplémentaire pour recevoir les ressources du prêt FSC/FIP et le Burkina Faso ouvrira un compte supplémentaire pour les ressources de don GEF. A chacun de ces comptes spéciaux sera adossé un sous compte ouvert dans une banque commerciale acceptable pour la Banque afin de servir au fonctionnement courant (émoluments du personnel, petits achats et petits travaux et services etc.) du programme en fonction de la réglementation du pays. La méthode de paiement direct concernera les dépenses de travaux, ainsi que les autres prestations de fournisseurs et de consultants, dont l'audit des comptes. Les décaissements sur les fonds de contrepartie se feront suivant les procédures nationales conformément aux dispositions en vigueur.

4.1.10 **Audit** : Conformément aux exigences de reddition des comptes de la Banque, il sera entrepris à l'issue de chaque exercice un audit financier et comptable par un auditeur externe indépendant et qualifié. Les audits annuels du PPIDACC/BN seront réalisés par des firmes d'audit indépendantes acceptables par la Banque, recrutées pour une durée d'un an renouvelable sur la base de la qualité de ses prestations et sur une période ne pouvant excéder trois exercices comptables. Les termes de référence des audits seront préparés par l'emprunteur et

préalablement revus par la Banque. Le projet devra transmettre à la Banque ses rapports d'audit au plus tard dans les six (6) mois suivant la date de clôture de l'exercice audité.

## **4.2. Suivi**

4.2.1 Le dispositif de S&E du programme sera mis en place en adéquation avec l'organigramme du programme et devra s'intégrer au système de suivi-évaluation global de l'ABN. Il sera composé par le comité régional de pilotage, les comités nationaux de pilotage, les SFNs, l'unité régionale de coordination, les unités nationales de coordination, les structures nationales en charge de l'environnement, les directions centrales et régionales (eau, forêt, élevage, pêche, GIRE, etc.), les structures techniques opérationnelles dans la zone du programme, les coordinations régionale et nationales des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger et les bénéficiaires. Un expert en charge du suivi et évaluation du programme sera mis à la disposition de chaque unité de coordination. Le Directeur technique de l'ABN et les Coordonnateurs des SFN assureront le suivi au nom de l'ABN et rendront compte au Comité régional de pilotage du PIDACC. Les Gouvernements et la Banque assureront un suivi rapproché durant toute l'exécution du programme. Des missions conjointes de supervision, de suivi et de revue à mi-parcours seront conduites par la Banque et l'ABN durant l'exécution du programme. Un manuel de S&E sera élaboré en début du programme qui identifiera les indicateurs pertinents ainsi que les procédures de suivi à mettre en œuvre en concordance avec le système de suivi-évaluation de l'ABN.

4.2.2 Le programme mettra en place deux types de suivi : le suivi interne et le suivi externe. Le suivi interne sera réalisé par la coordination du programme, à partir des tableaux de bords élaborés à cet effet. Il sera produit des plans de travail annuels (PTBA), des rapports d'activités trimestriels et annuels. Des enquêtes socio-économiques et des campagnes de mesures sur le terrain devront être conduites selon une périodicité au niveau des pays pour renseigner les indicateurs de performances et d'impact. Au démarrage du Programme, une situation de référence sera établie, avec des données désagrégées par genre, afin de renseigner le niveau initial des indicateurs clés qui seront suivis. Par ailleurs, le système sera participatif et fournira de manière régulière des informations pertinentes sur les indicateurs de performance et d'impact ainsi que l'exécution des activités planifiées.

4.2.3 Le suivi externe concernera principalement les impacts, effets et produits du programme en vue de répondre aux objectifs du PIDACC. Les informations collectées dans le cadre du S&E permettront d'alimenter les activités de gestion des connaissances, d'identifier et de partager les bonnes pratiques, de repérer les problèmes et les contraintes et de favoriser l'amélioration continue dans le cadre du PIDACC. Le programme produira des rapports périodiques de S&E qui seront examinés par le CRP, les CNP, les unités de coordination, les CTRS, les SFN et l'ABN. Un dispositif harmonisé de SE pour le programme sera élaboré sous la conduite de l'ABN et un manuel de mise en œuvre sera élaboré au niveau national pour une opérationnalisation des indicateurs du cadre logique et la définition du circuit de collecte, de remontée, de traitement et de rapportage. Il en sera de même pour le choix des acteurs et des partenaires impliqués dans la mise en œuvre.



Le calendrier d'exécution du projet est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 4.1 : Calendrier d'exécution et de supervision

N°	ACTIVITES	RESPONSABLES	ECHEANCE
1	Approbation des prêts et des dons	FVC/FIP/Banque	Novembre 2018
2	Signature des accords (prêts et don)	Gouvernement / Banque	Janvier 2019
3	Mise en vigueur des accords de prêts	Gouvernement	Avril 2019
3	Satisfaction conditions 1 <sup>er</sup> décaissement	Gouvernement	Avril 2019
4	Mise en place du 1 <sup>er</sup> décaissement	Gouvernement / Banque	Mai 2019
5	Lancement du programme	Organe d'exécution	Mai 2019
6	Lancement DAO/DCR	Organe d'exécution	Mai 2019
7	Début des travaux et prestations	Prestataires / entreprises	Septembre 2019
8	Evaluation à mi-parcours	Gouvernement / Banque	Septembre 2021
9	Rapport d'achèvement	Gouvernement / Banque	Septembre 2024
10	Achèvement des activités	Organe d'exécution	Décembre 2024
11	Clôture du projet	Gouvernement / Banque	Décembre 2025

### 4.3 Gouvernance

L'ABN a enregistré d'importants acquis se traduisant notamment par le fonctionnement normal des organes de gestion, la tenue régulière des instances statutaires et la conduite périodique d'audits financiers et comptables. Un audit institutionnel et organisationnel est en cours de réalisation en vue d'améliorer la performance de l'institutionnel du niveau régional au niveau pays. Au niveau des pays des efforts restent à faire dans l'élaboration et la mise en œuvre de textes appropriés pour la gestion des risques et surtout dans la réalisation d'investissements publics conséquents pour renforcer la résilience face aux changements climatiques. Le projet permettra à l'ABN de poursuivre et de renforcer la bonne gouvernance des ressources naturelles. Il favorisera la mise en place des modes de gouvernance innovants de gestion intégrée et d'accès équitable aux ressources naturelles (pâturages, points d'eau, zones de culture...). Les conventions locales de gestion des ressources naturelles permettront la restauration des équilibres et des complémentarités au sein des communes rurales cibles du programme. En outre, il est à noter une évolution positive en matière de passation de marchés dans les pays cibles du projet. Ainsi les procédures nationales seront utilisées pour les appels d'offres nationaux des biens et des travaux dans le cadre de l'exécution du projet. Un plan d'actions est proposé dans le volume des annexes de chaque composante du PIDACC pour la gestion des risques liée à la gouvernance. Il y a lieu dans le cadre de la mise en œuvre du PIDACC de renforcer les institutions locales et d'améliorer le contrôle citoyen par une meilleure implication de la société civile et des organisations des producteurs.

### 4.4 Durabilité

4.4.1 La durabilité des réalisations dans le cadre du présent programme dépend des quatre principaux facteurs suivants : (i) le niveau de participation des parties prenantes dans tout le processus de planification et de mise en œuvre ; (ii) la qualité des ouvrages et des équipements qui seront fournis aux bénéficiaires ; (iii) le degré d'appropriation des investissements et des bonnes pratiques d'adaptation, par les collectivités et les bénéficiaires directs ; (iv) la fonctionnalité et l'efficacité des comités de gestion et des structures d'encadrement. Elle est garantie par : i) les démarches participatives qui reposeront sur la concertation et les structures décisionnelles locales ; ii) la participation forte des bénéficiaires à la réalisation des actions ; iii) l'appui en renforcement de capacités en direction des communes et des organisations communautaires ; iv) les activités du projet qui visent la durabilité des systèmes d'exploitation et v) la mise en place du Fonds régional d'adaptation au CC qui financera de manière durable les actions de préservation des ressources naturelles et des écosystèmes dans le bassin.

L'instrument clé de la stratégie de sortie du programme est donc la mise en place d'un mécanisme de paiement des services environnementaux (PSE), pour la protection des écosystèmes et des ressources naturelles qui sera financé par les ressources du Fonds régional d'adaptation au changement climatique. Le Fonds régional sera alimenté par les redevances qui seront payées pas les grands utilisateurs de l'eau (industries extractives, barrages hydro-électriques, périmètres irrigués, grandes villes riveraines du fleuve, etc.) et les fonds climatiques.

4.4.2 Toutes les investissements physiques du programme seront effectués sur demande des communautés qui seront organisés en comités de sous-bassins versant, sous – comités des sites et en groupements. Les communautés seront les maîtres d'ouvrage des sous – projets pour lesquels elles apporteront une contribution de 10-20% en nature pour la mise en œuvre et devront proposer un plan de valorisation et d'entretien pour assurer la pérennité des investissements. C'est cette approche qui a été expérimentée dans le cadre du programme de lutte contre l'ensablement PLCE et qui 10 ans après démontre des résultats soutenus sur le terrain. Au niveau de chaque infrastructure un comité de gestion et d'entretien sera mis en place. Les infrastructures seront rattachées aux communes qui transféreront leur gestion aux comités suivant un cahier de charges et moyennant un système de redevance. Les communes assureront les séparations (entretiens lourds) des infrastructures tandis que les communautés assureront l'entretien courant et notamment des travaux CES/DRS réalisés dans les bassins versant des infrastructures. Les travaux d'entretien lourds seront éligibles au financement du Fonds régional d'adaptation au changement climatique FRACC qui sera alimenté par les producteurs d'énergie sur le fleuve, les grandes villes, les périmètres etc. L'étude de faisabilité du FRACC et PSE est déjà en cours et ces deux instruments seront opérationnels au cours de la 4ième année du PIDACC.

## 4.5 Gestion des risques

Les principaux risques potentiels auxquels de la mise en œuvre du PIDACC pourrait être confrontée et les mesures d'atténuation sont précisés dans le tableau ci-dessous:

N°	Risques potentiels	Niveau	Mesures d'atténuation
1	Certains Etats du bassin sont confrontés, ces dernières années, à des problèmes sécuritaires	Élevé	Les sites les plus sécuritaires ont été retenus pour la réalisation des infrastructures à buts multiples. Il a été convenu que chaque pays prendre les mesures nécessaires pour la sécurisation des sites d'intervention. Au moment de la revue à mi-parcours ou toute période des réallocations pourront être effectuées si requises pour concentrer les activités dans les zones les plus sécuritaires afin de compléter les activités du programme. A noter que la mise en œuvre du programme devra également contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité par la relance des activités économiques dans les zones concernées.
2	Les risques climatiques particulièrement les sécheresses récurrentes qui peuvent retarder ou réduire les effets positifs attendus	Élevé	Le programme intégrera systématiquement la diffusion des technologies et des pratiques d'agriculture intelligente face au climat (AIC) et de REDD+

3	Conflits fonciers	Élevé	Des actions de sensibilisation et d'animation seront mises en œuvre en s'appuyant sur les mécanismes de coordination et de concertation existants. Des conventions locales librement consenties par les populations permettront une meilleure gestion des conflits potentiels dans l'espace agro-sylvo-pastoral. Il est également prévu que toutes les communautés et catégories socioprofessionnelles représentant les intérêts des groupes des parties prenantes, en particulier ceux des femmes, soient représentés dans les comités villageois de gestion des ressources naturelles.
4	Non utilisation des ressources du fait de la multiplicité des bailleurs et des instruments de financement comme étant un risque	Modéré	Accords de financement séparés pour les pays et réallocation des ressources affectées à l'ensemble du bassin entre les pays ou les régions à la revue à mi-parcours ou toute autre période si nécessaire.
5	Insuffisance de coordination des actions des 9 pays	Modéré	Responsabilisation et renforcement des capacités de l'ABN et responsabilisation des Unités de Coordination nationales

## 4.6 Développement des connaissances

4.6.1 Le programme, dans sa sous-composante renforcement des capacités d'adaptation des communautés, va capitaliser les résultats de recherche développement, de vulgarisation et des projets similaires, dans le domaine d'adaptation aux changements climatiques. A cet effet, il est prévu l'élaboration et la diffusion de guides de bonnes pratiques et des technologies d'Agriculture Intelligente face au climat (AIC). Le PIDACC, à travers notamment l'approche chaîne de valeurs, renforcée par l'approche AIC contribuera à la diffusion des technologies résilientes et des pratiques d'adaptation au CC au profit des différents acteurs, dont en premier lieu les producteurs, grâce notamment aux services d'appui conseil et d'organisation. Le programme générera d'autres produits de connaissances qui incluent: (i) l'évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité au niveau local; (ii) l'opérationnalisation d'un système d'alerte précoce régional sur les inondations et les étiages sévères ; (iii) les stratégies d'intégration des données climatiques dans la gestion des activités agro-sylvo-pastorales, iv) l'opérationnalisation d'un mécanisme de PSE pour la gestion durable des ressources naturelles du bassin versant, etc.

4.6.2 L'interaction des différents acteurs sur les enjeux climatiques constituera une excellente plateforme pour le partage des connaissances et d'expérience de renforcement des capacités des communautés. Les leçons apprises seront disséminées au niveau national et international à travers les réunions périodiques des pays de l'ABN et seront capitalisées pour la réplique de la stratégie d'intervention du PIDACC au niveau national et dans bassins versants sujets aux aléas climatiques.

## V – CADRE JURIDIQUE

### 5.1 Instrument juridique

Le cadre juridique du programme sera : (i) un accord de prêt FAD entre le FAD et, respectivement, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali et le Nigéria ; (ii) un protocole d'accord de don FAD entre le FAD et respectivement, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et le Tchad; (iii) un accord de prêt FVC entre la Banque (en qualité d'Entité Accréditée), et respectivement, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria ; (iv) un accord de don FVC entre la Banque

(en qualité d'Entité Accréditée) et, respectivement, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Tchad et l'ABN, (v) un de don UE-FIAF (PAGODA) entre la Banque (en qualité d'Administrateur du Fonds Fiduciaire UE-Afrique pour les Infrastructures (AFIF) et le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Tchad, (vi) un accord de don FEM entre la Banque (en qualité d'agence d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial) et, respectivement le Burkina Faso et l'ABN, (vii) un accord de prêt FSC/FIP et un protocole d'accord de don FSC/FIP entre la Banque et la Côte d'Ivoire, (viii) un accord de l'activité financée (*Funded Activity Agreement*) entre la Banque et le FVC et (ix) une convention de délégation entre l'Union Européenne et la Banque qui définira les activités confiées à la Banque en vue de la mise en œuvre du Projet.

Il convient de préciser que toutes les obligations contractées par la Banque à l'égard de la Commission Européenne, tant en vertu de l'accord-cadre conclu entre la Banque et la CE (PAGODA), que des Conditions générales PAGODA et de la convention de délégation relative au Projet dont il est question ci-dessus, et de ses annexes (en matière notamment de gestion financière, de décaissement, d'audit financier et comptable, de visibilité ou de communication, etc.), seront intégralement transférées à chaque Etat concerné au titre de l'accord de don FIAF y afférent.

## **5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque et du Fonds**

**5.2.1 Conditions préalables à l'entrée en vigueur des dons et prêts :** L'entrée en vigueur des accords de prêt sera subordonnée à la réalisation par les Emprunteurs des conditions prévues à la section 12.01 des Conditions Générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie du Fonds (Entités Souveraines). Les protocoles d'accord et accords de dons FAD, FEM, FVC, FSC et UE-FIAF entreront en vigueur à la date de leur signature.

**5.2.2 Conditions préalables au premier décaissement des dons et prêts :** L'obligation pour la Banque et le Fonds d'effectuer le premier décaissement sur les dons et prêts sera subordonnée à l'entrée en vigueur du Protocole d'accord et accord de don et de l'Accord de prêt, conformément aux dispositions du paragraphe 5.2.1 ci-dessus, et à la preuve de la réalisation des conditions suivantes par le donataire ou l'emprunteur, à la satisfaction du Fonds ou de la Banque, tant sur la forme que sur le fond :

- (i) La soumission de pièces justificatives de la mise en place de l'Unité de Coordination du Programme (UCP) au sein de l'Agence d'exécution ; et
- (ii) La soumission de pièces justificatives du recrutement de l'expert en gestion financière et de la désignation du coordonnateur au sein de l'Unité de Coordination du Programme (UCP), dont les qualifications et les termes de référence auront été jugés acceptables par le Fonds.

**5.2.3 Engagements de nature institutionnelle :** Le Donataire / Emprunteur devra :

- (i) Mettre en place et maintenir l'Unité de Coordination du Programme (UCP) établie au sein de l'Agence d'exécution jusqu'à l'achèvement du Programme. ;
- (ii) Fournir au plus tard le 30 avril 2019 les pièces justificatives de la mise en place de l'Unité Régionale de Coordination du Programme (« URCP ») ;

- (iii) Fournir au plus tard le 30 septembre 2019 les pièces justificatives du recrutement du coordonnateur régional, de l'expert en changement climatique, de l'expert suivi-évaluation et de la désignation du coordonnateur stratégique, de l'expert en gestion intégrée des ressources eau (GIRE), de l'expert communication, mobilisation et genre, de l'expert en gestion financière et l'expert en passation de marché au sein de l'URCP, dont les qualifications et les termes de référence auront été jugés acceptables par le Fonds ;
- (iv) Procéder au plus tard le 30 avril 2019 (i) à la désignation d'un ingénieur des eaux et forêts, d'un ingénieur de génie rural, d'un expert en développement social et genre et d'un expert en suivi-évaluation et (ii) au recrutement d'un expert en passation de marchés et du personnel d'appui, au sein de l'UCP et dont les qualifications et les termes de référence auront été jugés acceptables par le Fonds ;
- (v) Mettre en place, au plus tard le 30 juin 2019 un Comité National de Pilotage dont les fonctions seront d'assurer l'orientation et de veiller à la réalisation des objectifs du Programme et qui sera présidé par le Secrétaire Général de l'Agence d'exécution ;
- (vi) Mettre en place au plus tard le 30 septembre 2019 dans chaque région du Programme un comité technique régional de suivi qui aura en charge d'assurer le suivi de proximité et un comité régional d'approbation ; et
- (vii) Fournir au plus tard le 31 décembre 2022, la preuve de l'opérationnalisation par du Fonds régional d'adaptation au changement climatique (FRACC) et du mécanisme de paiement pour les services environnementaux (PSE) dans le Bassin du Niger.

#### 5.2.4 **Autres Engagements :**

- (a) Élaborer et fournir au Fonds un Plan d'action genre dont les termes auront été jugés satisfaisants par le Fonds au plus tard le 30 septembre 2019 ;
- (b) Elaborer et fournir au Fonds, avant le 30 septembre 2019 le manuel de procédures administratives et financières dont les termes auront été jugés satisfaisants par le Fonds ;
- (c) Elaborer et fournir au Fonds, avant le 30 septembre 2019, un cadre de gestion environnemental et sociale au niveau national conforme à la réglementation nationale dont les termes auront été jugés satisfaisants par le Fonds ;
- (d) Fournir au plus tard le 30 septembre 2019, les copies des conventions signées avec les Directions techniques dont les termes auront été jugés satisfaisants par le Fonds ; et
- (e) S'assurer de la disponibilité chaque année de sa contribution au financement du Programme en inscrivant dans la loi des finances le montant du financement nécessaire.

**5.2.5 Clauses de sauvegardes environnementales et sociales :** Les Emprunteurs/Donataires s'engagent à mettre en œuvre le cadre de gestion environnementale et sociale du PIDACC.

### 5.3. Conformité avec les politiques de la Banque

Le programme est conforme à la stratégie décennale (2013/2022) et toutes les politiques en applicables du Groupe de la Banque.

#### VI – RECOMMANDATION

La Direction recommande que :

- (i) Le Conseil d'administration de la Banque décide que les acquisitions des biens, travaux et services qui sont financées sur les ressources des dons UE-FIAF, FEM, FVC et FSC soient ouvertes à tous les pays y compris les pays non membres de la Banque ;
- (ii) Le Conseil d'administration de la Banque approuve la mise en œuvre par la Banque du projet financé sur les ressources FEM ; et
- (iii) Les Conseils d'administration de la Banque et du Fonds approuvent, selon le cas, les financements FAD, FVC, UE, et FSC proposés ci-dessous pour le présent Projet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport :

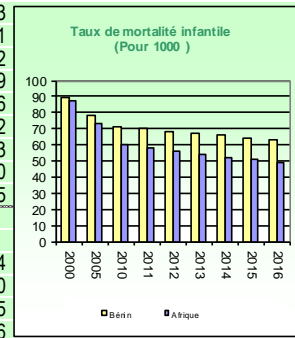
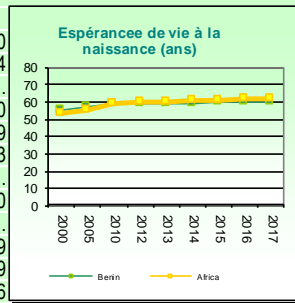
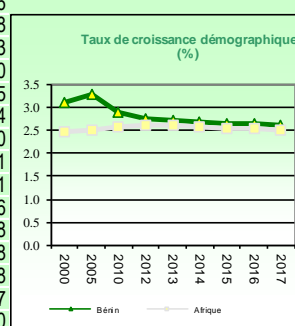
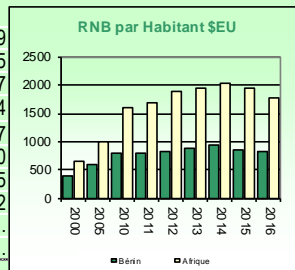
Pays	Don FAD Millions UC	Prêt FAD Millions UC	Don FVC Millions USD	Prêt FVC Millions USD	Don UE Millions Euros	Don FEM Millions USD	Don FSC Millions USD	Prêt FSC Millions USD
Bénin	6,0		4,7	1,0	1,29			
Burkina Faso	2,0		4,9	2,0	1,34	2,41		
Cameroun		6,0	4,8	1,0	1,29			
Côte d'Ivoire		5,0	5,3	1,0	1,42		2,64	6,36
Guinée	4,5	3,0	4,65	1,0	1,33			
Mali	4,5	3,0	7,83	1,0	1,99			
Niger	7,5		6,66	1,0	1,97			
Nigéria		6,0	10,12	2,0	2,83			
Tchad	7,5		4,29		1,14			
ABN			4,55			9,60		

# APPENDICE I : Indicateurs socio-économiques comparatifs des pays ABN

## Bénin

### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Pays en		Pays	
		Bénin	Afrique		Développement
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	115	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	11.5	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	44.8	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	101.6	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	820	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	71.3	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	69.8	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	99.636	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	167	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2015	49.5	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	2.6	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	3.6	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	41.6	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans (%)	2017	20.1	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2.9	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	80.3	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	24.2	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	60.2	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	61.7	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	34.8	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	9.0	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	63.1	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	97.6	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	4.5	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	405.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	18.8	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2016	15.3	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2016	59.8	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2014	77.2	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	77.9	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	19.7	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2016	1.0	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	59.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	96.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	74.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2014	18.0	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2014	34.0	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	10	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2.3	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Éducation</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2015	132.5	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2015	127.6	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2015	58.8	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2015	48.9	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2015	23.9	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2012	32.9	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2012	45.0	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2012	22.1	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2015	4.4	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	23.9	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	33.3	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	38.2	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.6	1.1	3.0	11.6

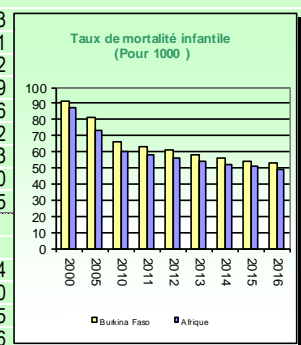
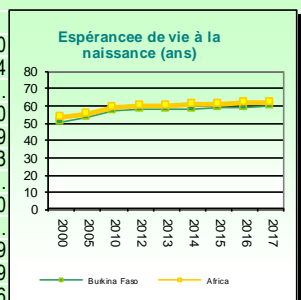
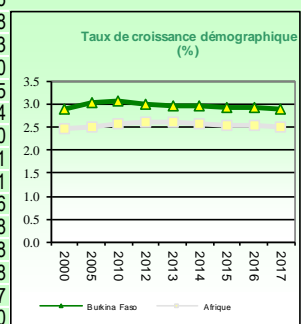
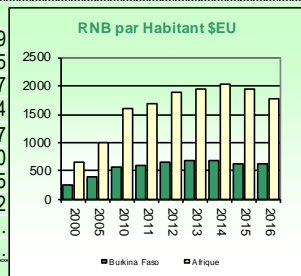


Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD; dernière mise à jour: Mai 2018  
 Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.  
 Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)  
 \*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Burkina Faso

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Burkina Faso	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	274	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	19.2	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	31.1	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	70.1	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	620	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active * - Total (%)	2017	83.4	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2017	76.5	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	98.676	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	185	...	...	...
Population vivant en dessous de 1.90 \$ par Jour (%)	2014	43.7	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	2.9	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	5.6	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	45.1	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans	2017	20.0	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2.4	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	90.6	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	23.2	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	59.7	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	61.0	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	38.6	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	8.9	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	52.7	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	84.6	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	5.3	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	371.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	24.3	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2012	4.7	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2012	63.0	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010	65.9	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	82.3	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	19.7	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2016	0.8	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	51.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	98.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	88.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010	26.2	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2010	35.1	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	20	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2.6	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2016	91.1	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2016	90.1	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2016	35.8	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2016	34.9	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2016	45.8	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2014	34.6	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2014	44.4	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2014	26.2	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2015	4.2	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	21.9	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	44.2	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	19.6	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.2	1.1	3.0	11.6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

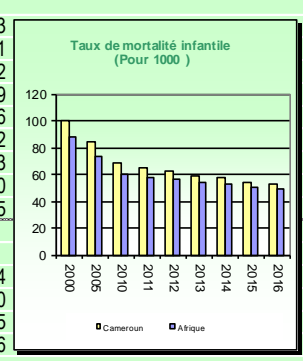
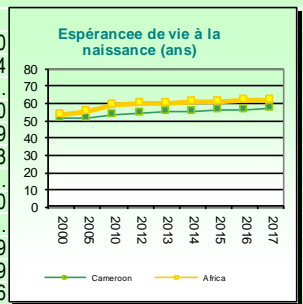
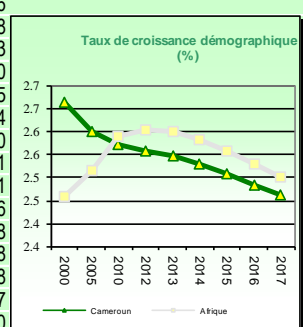
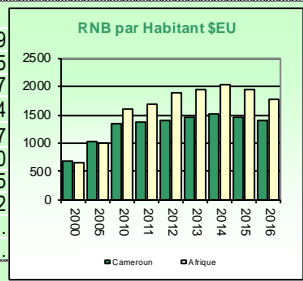
\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)



# Cameroun

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Cameroun	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	475	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	24.5	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	55.6	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	51.9	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	1 400	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	76.3	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	71.3	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	100.048	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	153	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2014	24.0	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	2.5	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	3.5	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	42.1	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans	2017	20.2	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	3.2	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	82.8	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	24.1	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	56.8	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	58.0	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	35.2	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	10.7	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	52.8	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	79.7	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	4.5	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	596.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	32.8	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010	8.3	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010	52.0	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2013	92.3	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	75.6	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	45.8	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2016	3.8	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	203.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	70.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	78.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2014	14.8	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2014	31.7	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	8	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	0.9	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2016	119.2	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2016	112.9	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2016	61.8	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2016	57.1	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2016	54.5	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010	71.3	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010	78.3	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010	64.8	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2013	2.8	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	13.1	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	20.6	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	39.8	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.3	1.1	3.0	11.6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

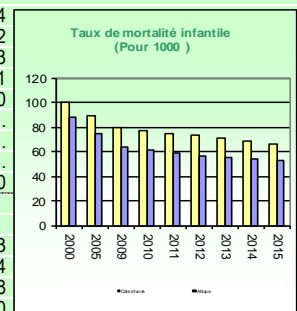
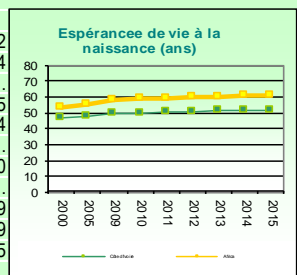
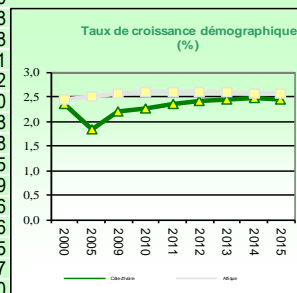
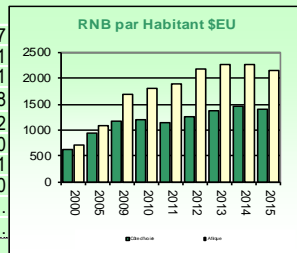
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Côte d'Ivoire

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Côte d'Ivoire	Pays en Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2016	322	30 067	97 418	36 907
Population totale (millions)	2016	23,3	1 214,4	6 159,6	1 187,1
Population urbaine (% of Total)	2016	51,4	40,1	48,7	81,1
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2016	73,1	41,3	65,1	33,8
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2015	1 410	2 153	4 509	41 932
Participation de la Population Active * - Total (%)	2016	67,0	65,7	63,5	60,0
Participation de la Population Active ** - Femmes (%)	2016	52,5	55,7	48,9	52,1
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2016	103,4	100,1	106,0	105,0
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	171	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2008	29,0	...	21,1	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2016	2,4	2,5	1,3	0,6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2016	3,6	3,6	2,4	0,8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2016	42,3	40,9	27,9	16,8
Population âgée de 15-24 ans	2016	20,3	19,3	16,9	12,1
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2016	3,0	3,5	6,6	17,2
Taux de dépendance (%)	2016	83,0	79,9	54,3	52,0
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2016	23,5	24,0	25,7	22,8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2016	52,3	61,5	69,9	80,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2016	53,2	63,0	72,0	83,5
Taux brut de natalité (pour 1000)	2016	36,6	34,4	20,7	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2016	13,1	9,1	7,6	8,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2015	66,6	52,2	34,6	4,6
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2015	92,6	75,5	46,4	5,5
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2016	4,9	4,5	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	645,0	476,0	237,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2016	20,7	31,0	62,2	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005-2015	14,3	41,6	125,7	292,2
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2005-2015	47,9	120,9	220,0	859,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2010-2015	59,4	53,2	69,1	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	81,9	71,6	89,4	99,5
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	22,5	39,4	61,5	99,4
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2015	3,2	3,4	...	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2015	159,0	240,6	166,0	12,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2015	79,0	81,8	...	...
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2015	72,0	75,7	83,9	93,9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2010-2015	15,7	18,1	15,3	0,9
Prévalence de retard de croissance	2010-2014	29,6	33,3	25,0	2,5
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015-2016	13,3	16,2	12,7	...
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	1,7	2,6	3,0	7,7
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2016	93,6	101,2	104,9	102,4
Primaire - Filles	2010-2016	88,0	98,4	104,4	102,2
Secondaire - Total	2010-2016	43,9	52,6	71,1	106,3
Secondaire - Filles	2010-2016	36,6	50,2	70,5	106,1
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2010-2016	27,8	47,1	59,8	81,0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2015	43,3	66,8	82,3	...
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2015	53,3	74,3	87,1	...
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2015	32,7	59,4	77,6	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2010-2015	4,7	5,0	4,0	5,0
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2014	9,1	8,7	11,2	10,3
Terres agricoles (% superficie des terres)	2014	64,8	41,7	37,9	36,4
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2014	32,7	23,2	31,4	28,8
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0,4	1,1	3,5	11,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Juin 2017

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

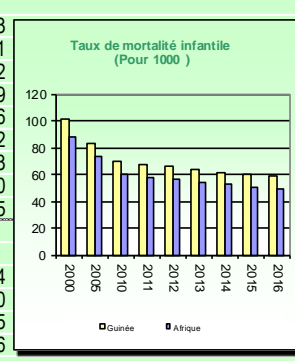
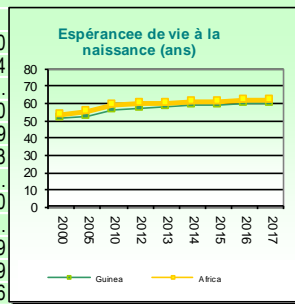
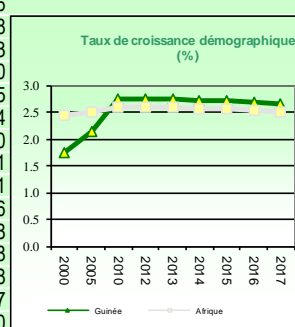
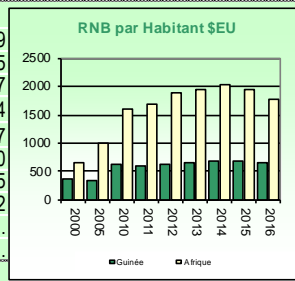
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Guinée

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Année	Guinée	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>				
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	246	30,067	80,386
Population totale (millions)	2017	13.3	1,184.5	5,945.0
Population urbaine (% of Total)	2017	37.2	39.7	47.0
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	54.1	40.3	78.5
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	670	2 045	4 226
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	82.3	66.3	67.7
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	79.4	56.5	53.0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	100.678	0.801	0.506
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	183	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2012	35.3	39.6	17.0
<b>Indicateurs Démographiques</b>				
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	2.7	2.6	1.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	3.8	3.6	2.6
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	42.2	41.0	28.3
Population âgée de 15-24 ans	2017	19.9	3.5	6.2
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	3.1	80.1	54.6
Taux de dépendance (%)	2017	82.9	100.1	102.8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	23.4	24.0	25.8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	60.0	61.2	68.9
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	60.5	62.6	70.8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	35.5	34.8	21.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	9.2	9.3	7.7
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	58.3	52.2	35.2
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	89.0	75.5	47.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	4.8	4.6	2.6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	679.0	411.3	230.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	7.9	35.3	62.1
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>				
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2016	7.5	46.9	118.1
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2016	36.8	133.4	202.9
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2012	45.3	50.6	67.7
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	76.8	71.6	89.1
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	20.1	51.3	57
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID.	2016	1.5	39.4	60.8
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	176.0	3.8	1.2
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	72.0	245.9	149.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	54.0	84.1	90.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2012	16.3	76.0	82.7
Prévalence de retard de croissance	2012	35.8	20.8	17.0
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	18	2 621	2 335
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2.7	2.7	3.1
<b>Indicateurs d'Education</b>				
Taux brut de scolarisation au (%)				
Primaire - Total	2014	93.9	106.4	109.4
Primaire - Filles	2014	86.1	102.6	107.6
Secondaire - Total	2014	40.3	54.6	69.0
Secondaire - Filles	2014	31.9	51.4	67.7
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2014	30.0	45.1	58.1
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2014	32.0	61.8	80.4
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2014	43.6	70.7	85.9
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2014	22.0	53.4	75.2
Dépenses d'éducation en % du PIB	2014	2.4	5.3	4.3
<b>Indicateurs d'Environnement</b>				
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	12.6	8.6	11.9
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	59.0	43.2	43.4
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	25.9	23.3	28.0
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.2	1.1	3.0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

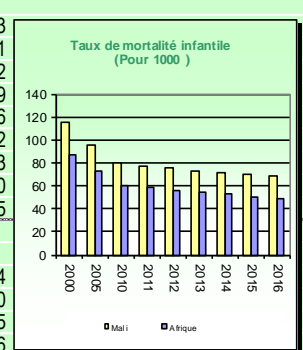
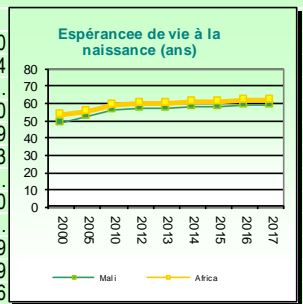
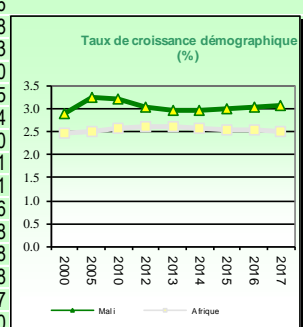
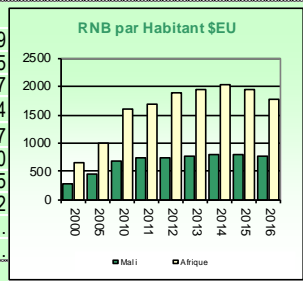
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Mali

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Mali	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	1,240	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	18.7	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	38.4	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	15.3	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	770	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	66.4	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	50.5	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	102.121	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	175	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2009	49.3	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	3.1	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	5.1	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	47.3	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans (%)	2017	19.4	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2.5	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	99.3	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	21.9	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	59.5	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	59.3	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	41.7	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	9.4	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	68.0	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	110.6	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	6.0	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	587.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	14.4	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2010	8.5	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2010	44.3	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2013	58.6	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	77.0	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	24.7	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2016	1.0	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	56.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	92.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	75.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	27.9	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2006	38.5	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	4	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	1.6	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2016	77.1	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2016	72.2	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2016	42.9	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2016	36.6	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2016	30.4	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2015	33.1	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2015	45.1	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2015	22.2	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2015	3.8	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	5.3	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	33.8	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	3.9	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.1	1.1	3.0	11.6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

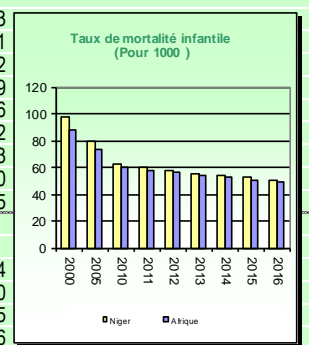
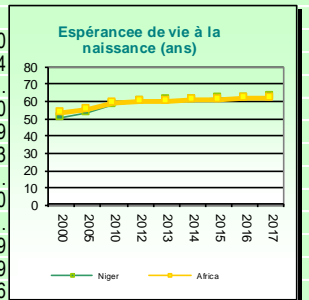
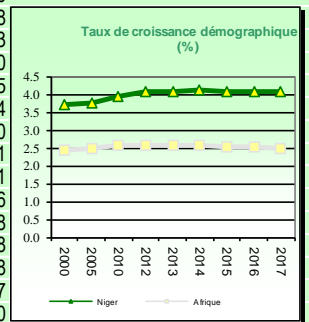
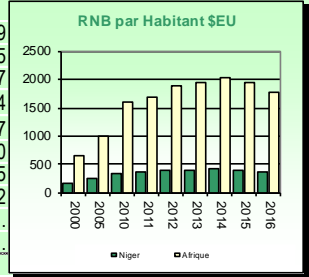
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Niger

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Niger	Afrique	Pays en	Pays
				Dévelop- pement	Déve- loppés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	1,267	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	21.6	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	18.6	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	17.0	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	370	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	64.6	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	40.4	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	101.699	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	187	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2014	45.5	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	4.1	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	5.6	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	50.6	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans	2017	18.1	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2.6	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	113.5	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	20.5	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	62.7	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	63.7	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	48.7	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	8.4	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	50.9	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	91.3	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	7.5	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	553.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	16.0	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2008	1.9	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2008	14.0	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2015	39.7	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	58.2	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	10.9	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID.	2016	0.4	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	93.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	77.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	74.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2012	37.9	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2012	43.0	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	11	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	3.2	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2016	73.7	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2016	68.1	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2016	23.6	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2016	19.9	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2016	51.0	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2012	15.5	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2012	23.2	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2012	8.9	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2015	6.0	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	13.3	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	36.1	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	0.9	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.1	1.1	3.0	11.6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

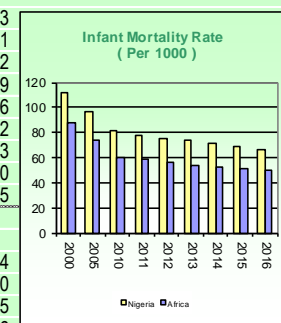
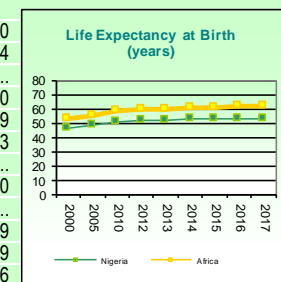
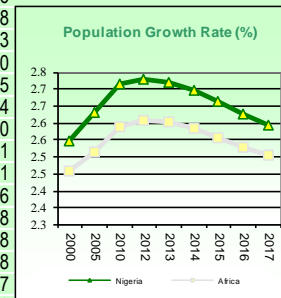
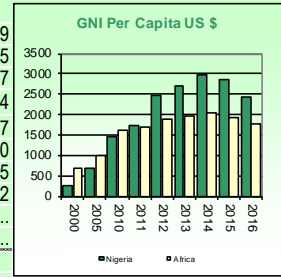
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# Nigeria

## COMPARATIVE SOCIO-ECONOMIC INDICATORS

	Year	Nigeria	Africa	Developing Countries	Developed Countries
<b>Basic Indicators</b>					
Area ( '000 Km <sup>2</sup> )	2017	924	30,067	80,386	53,939
Total Population (millions)	2017	191.8	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Urban Population (% of Total)	2017	49.9	39.7	47.0	80.7
Population Density (per Km <sup>2</sup> )	2017	210.6	40.3	78.5	25.4
GNI per Capita (US \$)	2016	2 450	2 045	4 226	38 317
Labor Force Participation *- Total (%)	2017	56.6	66.3	67.7	72.0
Labor Force Participation **- Female (%)	2017	48.5	56.5	53.0	64.5
Sex Ratio (per 100 female)	2017	103.9	0.801	0.506	0.792
Human Develop. Index (Rank among 187 countries)	2015	152	...	...	...
Popul. Living Below \$ 1.90 a Day (% of Population)	2009	53.5	39.6	17.0	...
<b>Demographic Indicators</b>					
Population Growth Rate - Total (%)	2017	2.6	2.6	1.3	0.6
Population Growth Rate - Urban (%)	2017	4.5	3.6	2.6	0.8
Population < 15 years (%)	2017	43.8	41.0	28.3	17.3
Population 15-24 years (%)	2017	19.1	3.5	6.2	16.0
Population >= 65 years (%)	2017	2.7	80.1	54.6	50.5
Dependency Ratio (%)	2017	87.2	100.1	102.8	97.4
Female Population 15-49 years (% of total population)	2017	22.8	24.0	25.8	23.0
Life Expectancy at Birth - Total (years)	2017	53.6	61.2	68.9	79.1
Life Expectancy at Birth - Female (years)	2017	54.0	62.6	70.8	82.1
Crude Birth Rate (per 1,000)	2017	38.1	34.8	21.0	11.6
Crude Death Rate (per 1,000)	2017	12.3	9.3	7.7	8.8
Infant Mortality Rate (per 1,000)	2016	66.9	52.2	35.2	5.8
Child Mortality Rate (per 1,000)	2016	104.3	75.5	47.3	6.8
Total Fertility Rate (per woman)	2017	5.5	4.6	2.6	1.7
Maternal Mortality Rate (per 100,000)	2015	814.0	411.3	230.0	22.0
Women Using Contraception (%)	2017	20.5	35.3	62.1	...
<b>Health &amp; Nutrition Indicators</b>					
Physicians (per 100,000 people)	2009	37.6	46.9	118.1	308.0
Nurses and midwives (per 100,000 people)	2008	148.9	133.4	202.9	857.4
Births attended by Trained Health Personnel (%)	2013	35.2	50.6	67.7	...
Access to Safe Water (% of Population)	2015	68.5	71.6	89.1	99.0
Access to Sanitation (% of Population)	2015	29.0	51.3	57	69
Percent of Adults (aged 15-49) Living with HIV/AIDS	2016	2.9	39.4	60.8	96.3
Incidence of Tuberculosis (per 100,000)	2016	219.0	3.8	1.2	...
Child Immunization Against Tuberculosis (%)	2016	64.0	245.9	149.0	22.0
Child Immunization Against Measles (%)	2016	51.0	84.1	90.0	...
Underweight Children (% of children under 5 years)	2014	19.8	76.0	82.7	93.9
Prevalence of stunting	2014	32.9	20.8	17.0	0.9
Prevalence of undernourishment (% of pop.)	2015	7.9	2 621	2 335	3 416
Public Expenditure on Health (as % of GDP)	2014	0.9	2.7	3.1	7.3
<b>Education Indicators</b>					
Gross Enrolment Ratio (%)					
Primary School - Total	2013	94.1	106.4	109.4	101.3
Primary School - Female	2013	92.8	102.6	107.6	101.1
Secondary School - Total	2013	56.2	54.6	69.0	100.2
Secondary School - Female	2013	53.5	51.4	67.7	99.9
Primary School Female Teaching Staff (% of Total)	2010	48.2	45.1	58.1	81.6
Adult literacy Rate - Total (%)	2008	51.1	61.8	80.4	99.2
Adult literacy Rate - Male (%)	2008	61.3	70.7	85.9	99.3
Adult literacy Rate - Female (%)	2008	41.4	53.4	75.2	99.0
Percentage of GDP Spent on Education	2010		5.3	4.3	5.5
<b>Environmental Indicators</b>					
Land Use (Arable Land as % of Total Land Area)	2015	37.3	8.6	11.9	9.4
Agricultural Land (as % of land area)	2015	77.7	43.2	43.4	30.0
Forest (As % of Land Area)	2015	7.7	23.3	28.0	34.5
Per Capita CO2 Emissions (metric tons)	2014	0.5	1.1	3.0	11.6



Sources : AfDB Statistics Department Databases; World Bank: World Development Indicators;

last update :

May 2018

UNAIDS; UNSD; WHO, UNICEF, UNDP; Country Reports.

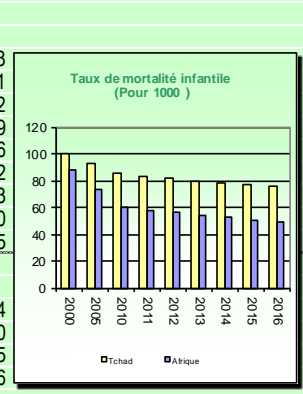
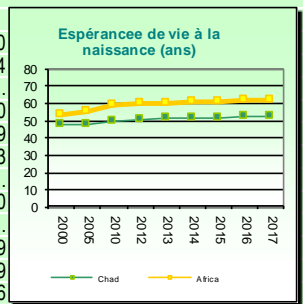
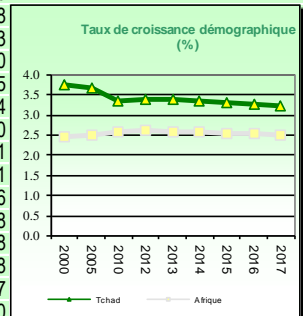
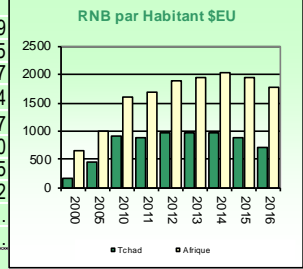
Note : n.a. : Not Applicable ; ... : Data Not Available. \* Labor force participation rate, total (% of total population ages 15+)

\*\* Labor force participation rate, female (% of female population ages 15+)

# Tchad

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Année	Tchad	Afrique	Pays en	Pays	
			Dévelop- pement	Déve- loppés	
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2017	1,284	30,067	80,386	53,939
Population totale (millions)	2017	15.0	1,184.5	5,945.0	1,401.5
Population urbaine (% of Total)	2017	22.0	39.7	47.0	80.7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2017	11.9	40.3	78.5	25.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2016	720	2 045	4 226	38 317
Participation de la Population Active *- Total (%)	2017	71.6	66.3	67.7	72.0
Participation de la Population Active **- Femmes (%)	2017	64.0	56.5	53.0	64.5
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2017	100.316	0.801	0.506	0.792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2015	186	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,90 \$ par Jour (%)	2011	38.4	39.6	17.0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2017	3.2	2.6	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2017	3.7	3.6	2.6	0.8
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2017	47.3	41.0	28.3	17.3
Population âgée de 15-24 ans	2017	20.4	3.5	6.2	16.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2017	2.5	80.1	54.6	50.5
Taux de dépendance (%)	2017	99.3	100.1	102.8	97.4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2017	22.2	24.0	25.8	23.0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2017	52.4	61.2	68.9	79.1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2017	53.6	62.6	70.8	82.1
Taux brut de natalité (pour 1000)	2017	43.9	34.8	21.0	11.6
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2017	13.3	9.3	7.7	8.8
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2016	75.2	52.2	35.2	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2016	127.3	75.5	47.3	6.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2017	5.8	4.6	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2015	856.0	411.3	230.0	22.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2017	6.8	35.3	62.1	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2013	4.4	46.9	118.1	308.0
Nombre d'infirmières et sages-femmes (pour 100000 hab)	2013	30.9	133.4	202.9	857.4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2015	20.2	50.6	67.7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2015	50.8	71.6	89.1	99.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2015	12.1	51.3	57	69
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID.	2016	1.3	39.4	60.8	96.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2016	153.0	3.8	1.2	...
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2016	56.0	245.9	149.0	22.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2016	58.0	84.1	90.0	...
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2015	28.8	76.0	82.7	93.9
Prévalence de retard de croissance	2015	39.9	20.8	17.0	0.9
Prévalence de la malnutrition (% de pop.)	2015	33	2 621	2 335	3 416
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	2.0	2.7	3.1	7.3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2016	88.1	106.4	109.4	101.3
Primaire - Filles	2016	77.0	102.6	107.6	101.1
Secondaire - Total	2016	22.7	54.6	69.0	100.2
Secondaire - Filles	2016	14.3	51.4	67.7	99.9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012	15.4	45.1	58.1	81.6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2016	22.3	61.8	80.4	99.2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2016	31.3	70.7	85.9	99.3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2016	14.0	53.4	75.2	99.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2013	2.9	5.3	4.3	5.5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2015	3.9	8.6	11.9	9.4
Terres agricoles (% superficie des terres)	2015	39.7	43.2	43.4	30.0
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2015	3.9	23.3	28.0	34.5
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2014	0.1	1.1	3.0	11.6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2018

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

\*\* Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

**APPENDICE II : Opérations en cours du Groupe de la Banque dans les pays ABN**

Country	Project Description	Loan Number	Total Alerte	Age	Apvd amount (UAm)	Balance (UAm)	% Disbursed
BENIN	PAGEFCOM II - GESTION FORETS COMMUNALES	2100150037244	Satisfactory	1,2	5,0	4,8	4,2%
BENIN	PAGEFCOM II - GESTION FORETS COMMUNALES	2100155034417	Satisfactory	1,2	0,6	0,6	3,3%
BENIN	PAGEFCOM II - GESTION FORETS COMMUNALES	5550155001301	Satisfactory	1,2	1,8	1,8	0,6%
BENIN	RESTRUCTURATION ET RENFORCEMENT DU SYSTEME DE REPARTITION ET	2100155036217	Flagged	0,4	5,2	5,2	0,0%
BENIN	PROJ.APPUI INFR.RURALES_VALLÉE L'OUÉMÉ	2100150029894	Satisfactory	4,6	0,3	0,0	100,0%
BENIN	PROJ.APPUI INFR.RURALES_VALLÉE L'OUÉMÉ	2100150030593	Flagged	4,6	39,5	31,4	20,4%
BENIN	PROJ.APPUI INFR.RURALES_VALLÉE L'OUÉMÉ	2100155026075	Flagged	4,6	0,5	0,4	22,8%
BENIN	PROJ.APPUI INFR.RURALES_VALLÉE L'OUÉMÉ	5550155000401	Satisfactory	4,6	5,1	3,8	25,5%
BENIN	PROJET APPUI PRODUCTION VIVRIÈRE ET RENFORCEMENT RESILIENCE	5570155000701	Flagged	2,6	16,9	14,7	12,7%
BURKINA FASO	PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES FORÊTS CLASSEES PGFC/RED	5565155000651	Satisfactory	4,5	8,1	4,8	40,1%
BURKINA FASO	PROJET D'APPUI AU DVPT D ANACARDES DANS LE BASSIN DE LA COMO	2100155034216	Satisfactory	1,3	1,0	0,7	26,4%
BURKINA FASO	PROJET D'APPUI AU DVPT D ANACARDES DANS LE BASSIN DE LA COMO	5565130000451	Satisfactory	1,3	2,8	2,7	2,8%
BURKINA FASO	PPF_INSERTION JEUNES ET FEMMES DANS SECTEURS AGRO-SYLVO-PAST	2100155032366	Flagged	2,0	0,6	0,4	35,4%
BURKINA FASO	PROJET D'APPUI AU POLE DE CROISSANCE DE BAGRE	2100150033093	Satisfactory	3,1	15,0	5,2	65,1%



BURKINA FASO	PROJET D'APPUI AU POLE DE CROISSANCE DE BAGRE	2100155029766	Satisfactory	3,1	6,0	4,4	26,6%
BURKINA FASO	BURKINA FASO _PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L	2100150032046	Satisfactory	3,6	12,7	9,3	26,6%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET D'APPUI AUX INFRASTRUCTURES AGRICOLES INDENIE-DJUBALI	2100155022269	Close Watch	6,2	21,6	6,3	70,9%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET PÔLE AGRO-INDUSTRIEL BÉLIER (2PAI-BÉLIER)	2000200000851	Flagged	1,3	53,4	53,4	0,0%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET PÔLE AGRO-INDUSTRIEL BÉLIER (2PAI-BÉLIER)	2100150032244	Satisfactory	3,6	0,7	0,0	100,0%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET PÔLE AGRO-INDUSTRIEL BÉLIER (2PAI-BÉLIER)	2100150036846	Close Watch	1,3	26,0	25,2	3,4%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET PÔLE AGRO-INDUSTRIEL BÉLIER (2PAI-BÉLIER)	2100155034019	Satisfactory	1,3	3,4	2,6	22,9%
CÔTE D'IVOIRE	PPF – ENABLE YOUTH CÔTE D'IVOIRE	2100150036557	Flagged	1,9	1,0	0,9	10,5%
CÔTE D'IVOIRE	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DANS LA RÉGION	2200160001939	Flagged	1,6	4,0	4,0	0,0%
GUINEA	PPF APPUI TRANSFORMATION AGRICULTURE GUINÉENE - VOLET ENTREP	2100155032817	Flagged	1,8	1,0	0,8	14,6%
MALI	MOULIN MODERNE DU MALI	2000120004019	Satisfactory	3,7	1,3	0,0	100,0%
MALI	MOULIN MODERNE DU MALI	2000130012730	Satisfactory	3,7	12,6	0,0	100,0%
MALI	MOULIN MODERNE DU MALI	5060140000064	Satisfactory	2,6	0,7	0,7	0,0%
MALI	MOULIN MODERNE DU MALI	5060140000068	Satisfactory	2,6	7,7	7,7	0,0%
MALI	PROGRAMME D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE - ENT	2100150039096	Satisfactory	0,8	1,0	1,0	0,0%
MALI	MALI_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCURI	2100150032043	Flagged	3,6	18,2	17,0	6,7%

MALI	PROGRAMME DEVELOPPEMENT IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET	210015001993	Satisfactory	9,0	44,0	11,2	74,6%
MALI	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR LE DEV	2100150030493	Satisfactory	4,5	33,9	21,6	36,3%
MALI	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR LE DEV	2100155026467	Satisfactory	4,5	2,1	1,5	31,6%
MALI	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITI	2100150031843	Satisfactory	3,7	3,0	2,7	9,2%
MALI	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITI	2200160001339	Satisfactory	3,7	6,5	4,8	25,8%
MALI	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITI	5570155000551	Satisfactory	3,7	26,2	15,3	41,5%
MULTINATIONAL	NIGER_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCUR	2100155028525	Flagged	3,6	14,5	11,0	24,1%
MULTINATIONAL	MULTINATIONAL- PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À	2100155028566	Satisfactory	3,6	10,0	6,8	31,7%
MULTINATIONAL	BURKINA FASO_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L	2100155028526	Satisfactory	3,6	12,7	8,0	37,2%
MULTINATIONAL	MALI_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCUR	2100155028523	Flagged	3,6	18,2	16,8	7,8%
MULTINATIONAL	GAMBIA:PROJECT 1PROGRAM ON BUILDING RESILIENCE AGAINST FOOD	2100155028521	Satisfactory	3,6	11,5	6,3	45,6%
MULTINATIONAL	RÉHABILITATION ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES	2100155029067	Flagged	3,4	13,3	12,1	9,3%
NIGER	NIGER_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCUR	2100150032045	Flagged	3,6	14,5	14,0	3,3%
NIGER	P.MOBILISATION EAUX MARADI,ZINDER,THAOUA	2100150025493	Satisfactory	6,7	9,3	2,8	69,6%
NIGER	P.MOBILISATION EAUX MARADI,ZINDER,THAOUA	5570155000051	Satisfactory	6,7	23,2	5,8	74,8%
NIGER	PPCR-NIGER- PROJET DE DEVLEOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE L	5565130000051	Flagged	5,7	6,7	4,4	33,7%

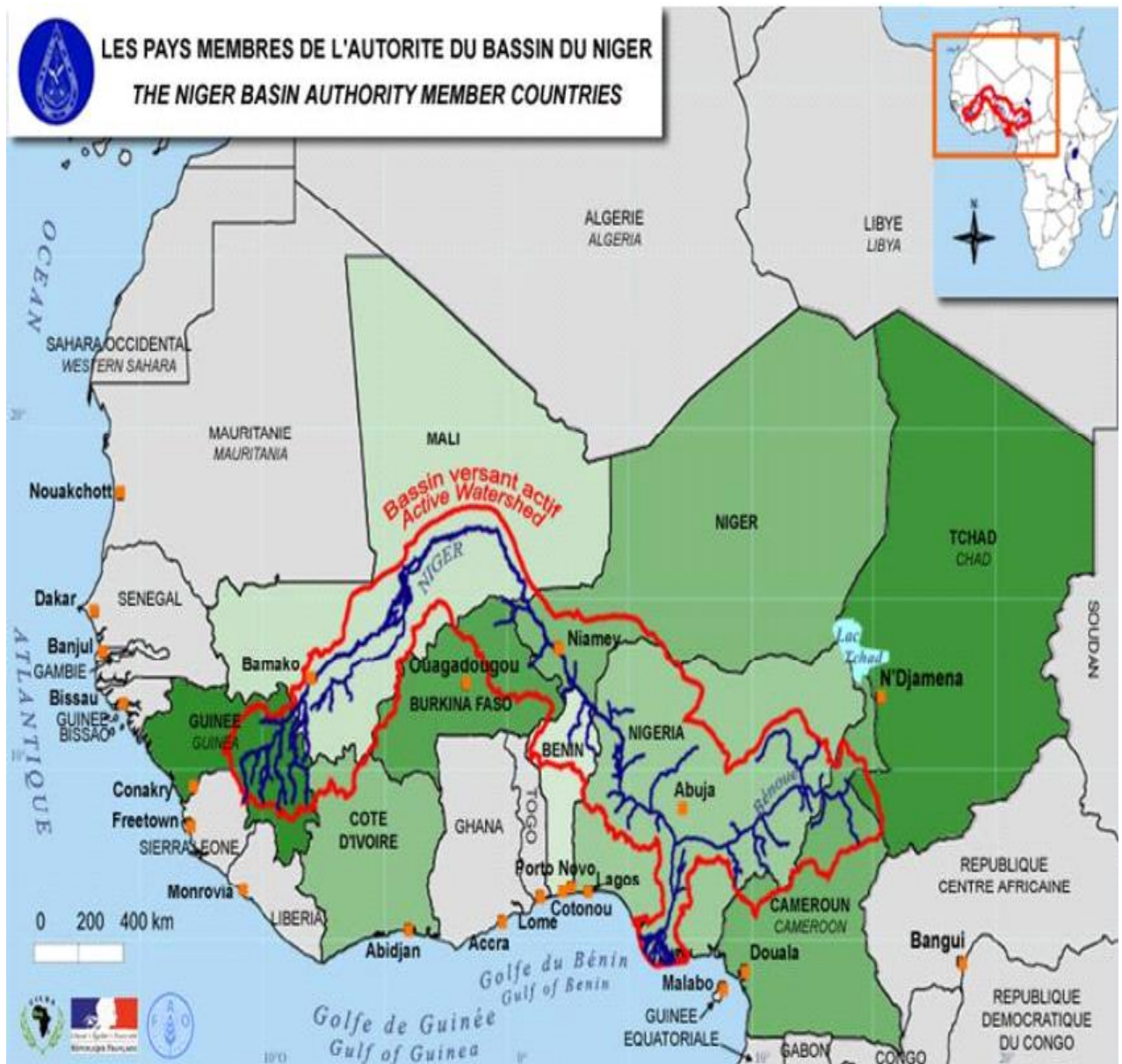
NIGER	PPCR-NIGER- PROJET DE DEVLEOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE L	5565155000301	Flagged	5,7	2,5	2,1	15,3%
NIGER	PPCR-NIGER PROJET DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES RES	5565130000052	Flagged	5,7	8,8	5,3	39,6%
NIGER	PPCR-NIGER PROJET DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES RES	5565155000302	Flagged	5,7	6,7	3,2	51,5%
NIGER	NIGER - AIDE D'URGENCE HUMANITAIRE AUX DEPLACES DE GUERRE DE	5000199004518	Satisfactory	1,8	0,7	0,7	0,0%
NIGERIA	PLATEAU STATE POTATO VALUE CHAIN SUPPORT PROJECT (PS-PVCP)	2100150037297	Satisfactory	1,2	8,0	7,7	4,4%
NIGERIA	MIC GRANT STRENGTHENING OF FEDERAL MINISTRY OF AGRICULTURE A	5500155010501	Satisfactory	2,0	0,5	0,2	69,0%
NIGERIA	AGRICULTURAL TRANSFORMATION AGENDA SUPPORT PROGRAM - PHASE I	2100150029994	Flagged	4,6	98,8	82,3	16,7%
NIGERIA	AGRICULTURAL TRANSFORMATION AGENDA SUPPORT PROGRAM - PHASE I	2100155025974	Flagged	4,6	0,3	0,1	41,0%
NIGERIA	MIC-GRANT SUPPORT TO BANK OF AGRICULTURE (BOA) LIMITED	5500155010351	Satisfactory	2,1	0,7	0,6	11,9%
CAMEROON	PROJET POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE EN AFRIQUE CE	2100150029743	Satisfactory	4,9	0,3	0,0	80,6%
CAMEROON	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL PARTICIPATIF ET DECENTRALISE D	2100150030193	Satisfactory	4,6	13,6	7,5	45,0%
CAMEROON	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL PARTICIPATIF ET DECENTRALISE D	2100155026167	Satisfactory	4,6	3,2	2,5	22,5%
CAMEROON	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES(	2000130015031	Close Watch	2,4	73,5	71,3	3,1%
CAMEROON	RÉHABILITATION ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES	2100150032543	Flagged	3,4	12,5	11,3	9,7%
CHAD	CHAD_PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCUR	2100155028524	Flagged	3,4	9,8	8,3	14,6%
CHAD	RÉHABILITATION ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES	2100155029066	Flagged	3,2	5,4	4,8	11,1%
			<b>Total</b>		<b>768,3</b>	<b>562,9</b>	<b>73,3%</b>

### Opérations en cours des autres partenaires dans le bassin du Niger gérées par le SE/ABN

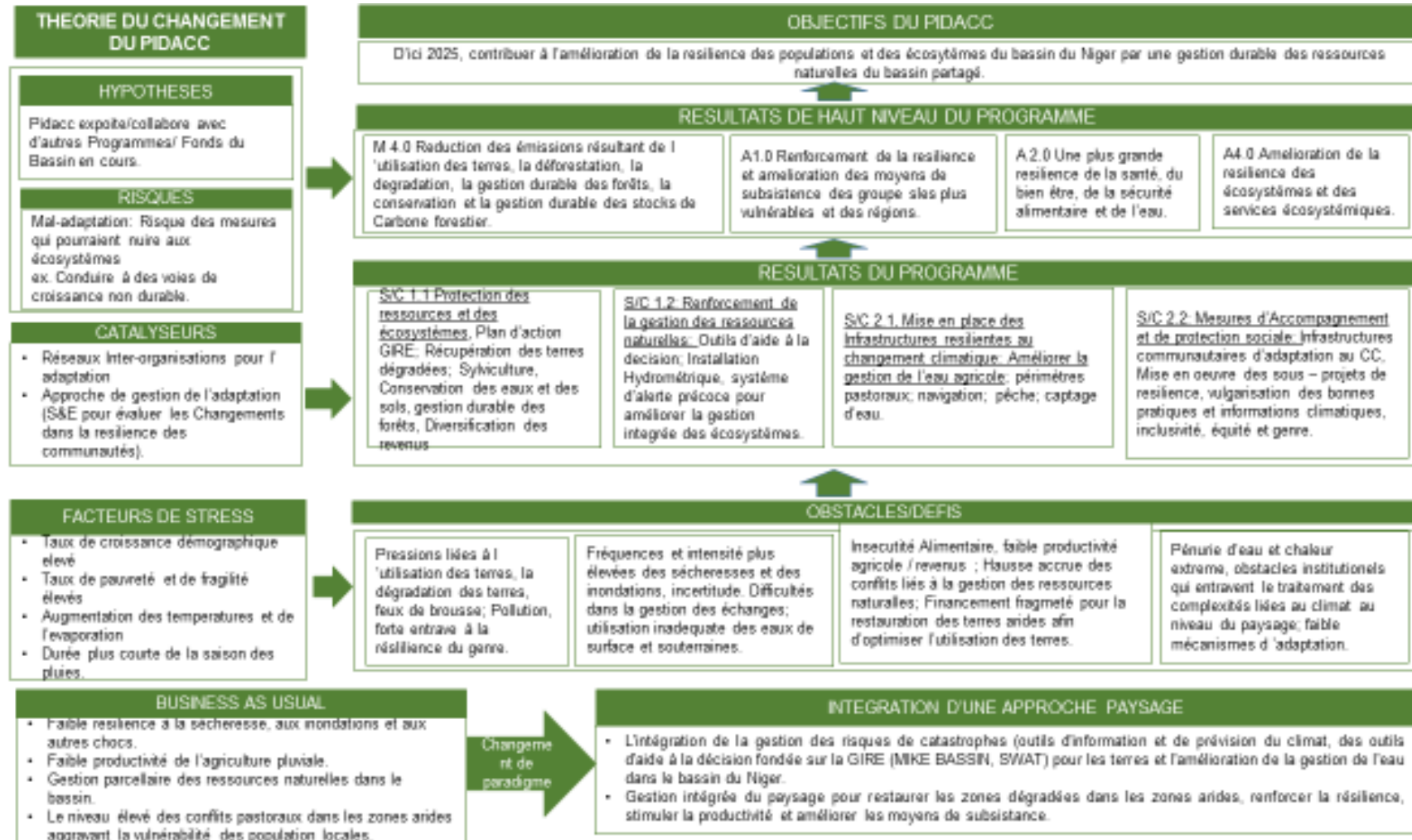
N°	Titre des projets/programmes	Secteurs d'intervention	Budget Total	Bailleurs de fonds	Durée
1-	Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes (Phase 2)	Renforcement des Institutions et des capacités de l'ABN	3,3 millions \$US	IDA/Banque mondiale	02 octobre 2012 au 01 avril 2021
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET DE GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DANS LE BASSIN DU NIGER	Coordination institutionnelle régionale pour le développement et la gestion des ressources en eau du bassin du Niger  Amélioration de production au niveau des centrales hydro-électriques  Renforcement de l'agriculture irriguée  Gestion des bassins versants	186 millions \$US	IDA/Banque mondiale	2008-2014
2-	PROJET DE GESTION DU BASSIN DU FLEUVE NIGER (PGBFN)	Renforcement de l'ABN afin d'exécuter durablement son mandat	7,5 millions \$US	CIWA/Banque mondiale	5 ans / 2015-2019
3-	Programme de Lutte Contre l'Enablement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN) - Phase consolidation	Renforcement Institutionnel des capacités pays membres et de l'ABN Protection de l'environnement	2 635 000 000 FCFA	UEMOA	Durée initiale : 3 ans Prorogée jusqu'au 31 décembre 2018. 21 /12/2012-au 31/12/2018
4-	Projet de réalisation des études techniques et environnementales du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques (PIDACC/BN)	Eau et environnement	1 647 910 d'Euros	FAE/BAD, ICA, UEMOA	20 mois mais prorogé. 02/04/2014 au 31/12/2018
5-	Projet GIZ « Appui à l'Autorité du Bassin du Niger »	Renforcement des Institutions et des capacités de l'ABN	3.000.000 €,	GIZ	Janvier 2016 prendra fin le 31 Décembre 2018

6-	Projet de Réhabilitation des Périmètres Irrigués Publics (PRPIP) au Niger	Sécurité alimentaire	21 000 000 (Vingt et un millions) d'euros	KFW	5 ans
7-	Projet d'Appui à la Gestion des eaux souterraines (P-AGES) dans le bassin du Niger	Eau	2,5 millions d'Euros	Ministère allemand de la Coopération Economique et du Développement BMZ	3 ans + 1,5 ans de prorogation (4/2018 - 9/2019)
8-	Projet de Suivi Hydrologique et de Prévision des écoulements par Satellite (SATH) dans le bassin du Niger	Renforcement des Institutions et des capacités de l'ABN	3.415.000 d'euros 1 000 000 d'euros	Gouvernement des Pays-Bas BAD	3 ans
9 -	Fonds d'Etude et de Renforcement des Capacités (FERC)	Renforcement des Institutions et des capacités de l'ABN	1 000 000 d'euros	AFD	3 ans

APPENDICE III : Carte de la zone du projet



## APPENDICE 4



**APPENDICE 5**  
**DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PIDACC**

